



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

**Vice-rectorat à l'enseignement
et à la recherche**

Planification académique de l'Université de Moncton

**Rapport du Comité conjoint de la planification
tel que modifié par le Sénat académique**

**Déposé au Conseil des gouverneurs le
10 décembre 2016**

« Rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu »

Victor Hugo

AVIS : Le texte qui est en caractères gras et qui est souligné constitue les changements apportés par le Sénat académique au document soumis par le Comité conjoint de la planification.

Table des matières

A) Sommaire exécutif	5
B) Remarques préliminaires.....	6
C) Cadre contextuel.....	8
1) Historique	8
2) Mission et vision de l'Université.....	9
3) Définition de la planification académique.....	11
4) Pertinence de la planification académique.....	11
5) Processus de consultation.....	12
6) Critères d'évaluation	13
D) Description sommaire de la situation actuelle sur l'ensemble du réseau.....	15
E) Analyse des programmes d'études	18
1) Faculté d'administration.....	18
2) Faculté des arts et des sciences sociales (FASS).....	22
3) Faculté de droit	29
4) Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).....	32
5) Faculté d'ingénierie.....	36
6) Faculté des sciences	39
7) Faculté des sciences de l'éducation.....	44
8) Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)	49
9) Campus d'Edmundston (UMCE)	53
10) Campus de Shippagan (UMCS).....	56
F) Recommandations du VRER.....	59
1) Liste des programmes prioritaires	59
2) Liste des programmes à maintenir	61
3) Liste des programmes nécessitant une attention particulière	62
4) Liste des programmes à développer	63
5) Liste des programmes à redéfinir ou abolir	64
6) Recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes.....	65
G) Remerciements.....	66
H) Glossaire	67
I) Annexes	70

Annexe 1 - Rapport de planification académique de la Faculté d'administration	71
Annexe 2 - Rapport de planification académique de la Faculté des arts et des sciences sociales	124
Annexe 3 - Rapport de planification académique de la Faculté de droit.....	173
Annexe 4 - Rapport de planification académique de la Faculté des études supérieures et de la recherche	206
Annexe 5 - Rapport de planification académique de la Faculté d'ingénierie	224
Annexe 6 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences.....	348
Annexe 7 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de l'éducation.....	354
Annexe 8 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.....	365
Annexe 9 - Rapport de planification académique du Campus d'Edmundston.....	429
Annexe 10 -Rapport de planification académique du Campus de Shippagan.....	438
Annexe 11 -Rapport de la FÉÉCUM	448
Annexe 12 -Rapport de l'ABPPUM	519
Annexe 13 -Statistiques d'inscription à temps complet	523

A) Sommaire exécutif

Afin d'opérationnaliser le plan stratégique institutionnel, un plan de mise en œuvre a été établi. Ce plan est composé d'une série d'actions à accomplir pour réaliser les 52 objectifs énoncés dans le plan stratégique institutionnel. La planification académique constitue une de ces actions. Plus spécifiquement, cette action vise à atteindre l'objectif 1.2.3. du plan stratégique institutionnel qui consiste à « *Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle* ». Cet exercice, mené par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER), consiste à déterminer les orientations académiques prioritaires que veut se donner l'Université de Moncton au cours des prochaines années (horizon de cinq à dix ans). Concrètement, il s'agit de revoir la pertinence de tous les programmes d'études des trois cycles offerts sur les trois campus. Cette analyse a été faite à la lumière des objectifs du plan stratégique institutionnel et du contexte démographique, économique et socioculturel dans lequel évolue l'Université. La section C décrit plus en détail le cadre contextuel de l'exercice.

Chaque décanat a procédé à une réflexion qui s'est soldée par un rapport facultaire de planification académique remis au VRER en janvier 2016. Les dix rapports de planification académique de même que d'autres sources d'information (ex. données statistiques, diverses consultations, mémoires remis par des conseils étudiants) ont mené à la rédaction du présent rapport pour considération par le Comité conjoint de la planification.

Une description sommaire de la situation actuelle se trouve à la section D. On constate que l'éventail des disciplines enseignées témoigne du caractère généraliste de l'Université. La section E du rapport passe en revue les 165 programmes d'études offerts dans les dix unités académiques et contient les recommandations du VRER. Plusieurs programmes d'études partagent des cours et d'autres ressources, ce qui permet d'accroître significativement les choix offerts à nos étudiantes et étudiants. Ceci étant dit, certains programmes d'études sont difficilement justifiables en l'état. Par ailleurs, d'autres programmes jugés pertinents nécessitent une attention particulière afin d'en améliorer la qualité. Le rapport contient également des suggestions de nouveaux programmes d'études aux trois cycles qui tiennent compte des ressources disponibles et des orientations du plan stratégique institutionnel. La section F présente un résumé des 83 recommandations et on trouve un glossaire à la section H.

Ce rapport de planification académique a nécessité plus d'un an de travail et les efforts concertés d'un grand nombre de personnes. Ces efforts se justifient amplement, car il est impératif que l'Université revoie à intervalle régulier sa carte de programmes afin de s'assurer qu'elle puisse poursuivre sa mission d'excellence en enseignement, en recherche et sa contribution au développement de la communauté acadienne et universelle.

B) Remarques préliminaires

- Dans le cadre de ce document, un programme d'études est défini comme un ensemble cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines et menant à l'obtention d'un grade universitaire attesté par un diplôme. Par conséquent, une mineure n'est pas un programme d'études.
- Il peut arriver que certaines données présentées dans des rapports facultaires diffèrent légèrement de celles qu'on trouve dans le présent rapport. Il ne faut pas y voir une erreur, mais plutôt le fait que les informations ne sont pas toujours extraites des bases de données aux mêmes dates.
- Les rapports soumis par certaines unités académiques constituent en fait des plans stratégiques facultaires. Certes, on y traite des programmes d'études, mais également de plusieurs autres aspects des activités facultaires. Seuls les propos relatifs aux programmes d'études ont été pris en considération dans la rédaction du présent document.
- Les rapports facultaires contiennent plusieurs suggestions relatives à des programmes d'études qui ne trouvent pas écho dans le présent document. Il ne s'agit pas d'oublis, mais plutôt un jugement à l'effet que ces suggestions ne constituent pas, à ce moment-ci, des priorités institutionnelles à la lumière des variables considérées (cf. section C.6).
- Les rapports des conseils étudiants, colligés par la FÉÉCUM (annexe 11), contiennent souvent des suggestions très précises (ex. : redondances et chevauchements de contenus de cours) sur des programmes spécifiques. Bien que le niveau d'analyse du présent rapport de planification académique se situe à une échelle macroscopique (révision de la carte des programmes) plutôt que microscopique (contenus de cours), les unités académiques sont fortement encouragées à lire les rapports des conseils étudiants et apporter les correctifs qui s'imposent, le cas échéant.
- La section E présente une analyse des programmes d'études offerts par les 10 unités académiques (huit facultés ainsi que par les campus d'Edmundston et de Shippagan). On remarquera que les tableaux de diplomation incluent les programmes dispensés par l'Éducation permanente. Ces programmes sont accompagnés de la mention « EP ». Il est important de prendre conscience du fait que ces programmes crédités relèvent des unités académiques, mais sont offerts à temps partiel par l'Éducation permanente afin de répondre à des besoins de formation continue, généralement pour des personnes qui sont déjà sur le marché du travail. Tous les programmes (crédités et non crédités) offerts par l'Éducation permanente doivent s'autofinancer et exercent une pression financière négligeable sur les unités académiques.

- Un grand nombre de personnes a participé à la réflexion menant à cette planification académique. Au bas mot, 250 personnes des trois campus ont été impliquées dans cette aventure. Les rapports soumis totalisent plus de 450 pages. Bien que le présent document soit fondé sur cette volumineuse documentation, ultimement, il s'agit du rapport du VRER qui en assume l'entière responsabilité.

C) Cadre contextuel

1) Historique

En novembre 2013, l'Université de Moncton a lancé un nouveau plan stratégique institutionnel intitulé « Un rêve qui nous appartient »¹. Ce plan stratégique identifie cinq chantiers². Chaque chantier s'articule autour d'orientations dont la portée est exprimée par des objectifs à atteindre au terme de la planification stratégique, soit en 2020. Les 52 objectifs ainsi formulés constituent un précieux outil pour guider nos actions au cours des prochaines années.

Afin d'opérationnaliser la planification stratégique, un plan de mise en œuvre a été établi. On y trouve un certain nombre d'actions à réaliser en vue d'atteindre les objectifs. À chaque action sont identifiés une entité responsable et un calendrier. La planification académique a été identifiée comme une action permettant d'assurer une offre de programmes d'études de haute qualité (objectif 1.2.3 du plan stratégique). Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) est le porteur du dossier et doit remettre son rapport au printemps 2016. Par ailleurs, les *Statuts et règlements de l'Université de Moncton* (juin 2015) confèrent au Comité conjoint de la planification (CCJ) le mandat « de concevoir et de mettre en œuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés » (Article 21.2.b). Le présent document constitue donc le rapport de planification académique que le VRER soumet au CCJ afin d'appuyer ce comité bicaméral dans cette composante importante de son mandat.

Depuis la création de l'Université de Moncton en 1963, de nombreux programmes d'études au premier cycle puis au deuxième et au troisième cycle ont été développés pour répondre à divers besoins. Avec plus de 50 000 diplômes attribués à ce jour, notre jeune université n'a plus à démontrer son essentialité. Par contre, l'écosystème dans lequel évolue l'Université s'est profondément transformé pendant ce demi-siècle. Qui dit écosystème, dit interaction, interdépendance et équilibre dynamique. Notre université a profondément changé l'Acadie et le Nouveau-Brunswick et notre sphère d'influence s'étend bien au-delà de nos frontières. À l'inverse, nous sommes nous-mêmes influencés par les changements de toutes natures qui surviennent en Acadie, au Nouveau-Brunswick, au Canada et de par le monde. Alors que certains changements sont prévisibles et facilement quantifiables (ex. démographie), d'autres sont plus difficiles à prévoir (ex. situation économique, contexte politique, évolution des valeurs sociales). Il

¹ <http://www.umoncton.ca/versludem2020/page.php?page=plan>

² Enseignement de qualité et expérience étudiante (12 objectifs)
Engagement (11 objectifs)
Internationalisation (10 objectifs)
Recherche, développement, création et innovation (12 objectifs)
Gouvernance responsable et excellence organisationnelle (7 objectifs)

est donc raisonnable de conclure que l'Université, et plus particulièrement ses programmes d'études, doivent évoluer afin d'en assurer la pertinence dans cet environnement changeant.

2) Mission et vision de l'Université

Mission

L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- a. elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et,
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.

Vision

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable dans la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société.

La mission de l'Université ne laisse planer aucun doute sur la volonté d'offrir des programmes d'études de la plus haute qualité. Ces programmes d'études doivent permettre aux diplômées et aux diplômés de contribuer au développement de la société acadienne et universelle.

La lecture de la vision est particulièrement intéressante puisqu'on y explicite le fait que l'Université de Moncton est une université généraliste. Certains diront que le caractère généraliste de notre université nous oblige à offrir la très grande majorité des programmes d'études typiquement offerts dans les universités canadiennes. Il est important de ne pas confondre les termes « programme » et « discipline ». Une université généraliste doit offrir un large éventail de disciplines, mais il serait irréaliste de s'attendre à ce qu'une université généraliste de la taille de l'Université de Moncton puisse offrir la grande majorité des programmes d'études qui existent dans l'écosystème universitaire canadien.

Le tableau 1 présente les disciplines principales³ enseignées à l'Université. Ces 50 disciplines constituent un large éventail de champs de connaissances et d'investigation dans les domaines des arts, des sciences pures et appliquées, de l'administration, des sciences sociales, des beaux-arts, de l'éducation et du droit. Il ressort clairement de ce tableau que l'Université de Moncton est généraliste et que toutes les unités académiques⁴ contribuent à sa mission et à sa vision.

Tableau 1
Liste des disciplines principales offertes par les unités académiques de
l'Université de Moncton

Faculté d'administration (7)	Comptabilité Gestion des opérations Management Systèmes d'information organisationnels	Finance Gestion internationale Marketing
Faculté des arts et des sciences sociales (18)	Administration publique Art dramatique Criminologie Économie Géographie Information-communication Philosophie Science politique Traduction	Anglais Arts visuels Design d'intérieur Études françaises Histoire Musique Sciences du langage Sociologie Travail social
Faculté de droit (1)	<i>Common law</i>	
Faculté des études supérieures et de la recherche (1)	Environnement	
Faculté d'ingénierie (3)	Génie civil Génie mécanique	Génie électrique
Faculté des sciences (6)	Biochimie Chimie Mathématiques	Biologie Informatique Physique
Faculté des sciences de l'éducation (4)	Administration scolaire Enseignement-ressource	Enseignement Orientation
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (7)	Éducation physique Kinésiologie Psychologie Loisir	Études familiales Nutrition Science infirmière
Campus d'Edmundston (1)	Foresterie	
Campus de Shippagan (2)	Gestion de l'information Développement durable et zone côtière	

³ Seules les disciplines principales sont énumérées ici. Bien évidemment, plusieurs disciplines principales peuvent être sous-divisées (ex. : la musicologie et l'interprétation sont deux sous-disciplines de la discipline « Musique »).

⁴ Dans le présent rapport, l'expression « unité académique » réfère aux huit facultés ainsi qu'aux campus d'Edmundston et de Shippagan.

3) Définition de la planification académique

Fondamentalement, la planification académique est un exercice qui vise à déterminer quelles sont les orientations académiques prioritaires que veut se donner l'Université au cours des prochaines années (horizon de cinq à dix ans). Plus spécifiquement, ça consiste à revoir la pertinence de tous les programmes d'études des trois cycles offerts sur les trois campus de l'Université de Moncton à la lumière du contexte démographique, économique et socioculturel dans lequel évolue l'Université.

La planification académique s'inscrit dans le cadre du chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante » du plan stratégique institutionnel. Il s'agit d'une des actions visant l'atteinte de l'objectif 1.2.3 du plan d'action qui se lit comme suit : « *Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle* ».

4) Pertinence de la planification académique

On peut s'interroger sur la pertinence d'un tel exercice puisque l'Université a déjà en place un rigoureux processus d'évaluation des programmes. Effectivement, le Sénat académique s'est doté d'une *Politique d'évaluation des programmes* fondée sur les principes directeurs pour l'assurance de qualité tels qu'établis par la Commission d'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Cette Politique établit les paramètres et un calendrier d'évaluation de tous les programmes d'études des trois cycles. Il faut comprendre que ce processus repose sur une évaluation, par diverses instances⁵, d'un programme d'études en particulier alors que la planification académique nécessite que les programmes soient comparés les uns aux autres au sein des facultés / campus et de l'Université dans son ensemble. Il serait impossible de déterminer les orientations académiques prioritaires en analysant nos programmes d'études indépendamment les uns des autres.

Lors des nombreuses consultations qui ont eu lieu dans le cadre de la planification académique, il a été mentionné le fait que cet exercice est prématuré, voire inutile, puisque l'exercice de reconfiguration des programmes d'études du premier cycle n'est pas complété. Il est vrai que la reconfiguration des programmes permet d'améliorer la qualité des programmes d'études du premier cycle par le biais d'un régime pédagogique qui repose sur une solide formation fondamentale et une formation générale qui vise l'atteinte de neuf objectifs. Ceci étant dit, les données à notre disposition sur les programmes reconfigurés qui sont déployés depuis déjà quelques années indiquent que la reconfiguration des programmes de premier cycle n'a eu aucun impact significatif sur les inscriptions auxdits programmes. Il est donc peu réaliste d'espérer que cet exercice aura des effets salvateurs pour les programmes dont les nombres de diplômés sont très bas

⁵ Y compris une évaluation externe

de façon récurrente. Par ailleurs, l'exercice de reconfiguration a été entrepris avant que l'Université se dote du Plan stratégique institutionnel 2020 et, par le fait même, ne garantit pas que les programmes reconfigurés s'arriment aux priorités institutionnelles.

Il est également important d'insister sur le fait qu'un programme d'études n'est pas un « acquis ». De même, un programme d'études n'est pas là pour répondre aux besoins internes d'une unité académique, mais bien pour répondre aux besoins de la société en général et de la communauté au sein de laquelle l'Université évolue. Pour reprendre un énoncé qu'on retrouve dans le rapport de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) « ...*l'université a la responsabilité de remplir le rôle et les fonctions que la société attend d'elle et, dans ce but, de rafraîchir sa carte des programmes académiques.* » (annexe 2, p.126). Certes, les universités ont également le rôle de faire progresser les connaissances, rôle qui se matérialise principalement par les activités de recherche, développement, création et innovation (RDCI). Ce rôle doit d'ailleurs être pris en considération lorsque vient le temps de procéder à une planification académique (voir section C.6).

En somme, la planification académique est un outil que se donne l'Université pour l'aider à faire des choix judicieux. Cet outil est tout aussi pertinent dans un environnement favorable au milieu universitaire que dans un environnement qui l'est moins comme c'est présentement le cas au Nouveau-Brunswick.

5) Processus de consultation

Dès l'automne 2014, le VRER a mandaté les doyennes et doyens de procéder à la planification académique au sein de leur faculté / campus. Chaque unité académique était libre de déterminer sa propre démarche de consultation auprès du corps professoral, des étudiantes et étudiants et de toute autre entité qu'elle juge pertinente. Comme on peut le constater à la lecture des 10 rapports de planification académique facultaire qui se trouve à la section I, une grande variété de méthodes a été utilisée par les décanats. Les principales méthodes de consultations ont été les suivantes : des discussions au sein des assemblées départementales, d'école ou de secteur, des discussions en conseil facultaire, des sondages auprès des employeurs, des finissantes et finissants et des anciennes et anciens, des groupes de discussion (« focus groups ») avec des gens de la communauté, des échanges avec le VRER, l'appel à un consultant et des rencontres avec les conseils étudiants.

Les doyennes et doyens avaient la responsabilité de rédiger un rapport de planification académique facultaire à remettre au VRER au plus tard le 8 janvier 2016. Il est important de mentionner que ces rapports ne devaient pas être un simple recueil des suggestions ou recommandations issues des départements, écoles ou secteurs. Ils devaient également refléter l'avis des doyennes et doyens. En effet, ces personnes, en tant que

premier gestionnaire de leur unité académique, ont une perspective unique sur l'ensemble de la programmation de leur faculté.

Les rapports facultaires devaient répondre aux questions suivantes :

- 1) Quels processus de consultation ont été effectués?
- 2) Quels critères ont été considérés ainsi que leur pondération?
- 3) Quels programmes devraient être maintenus tels quels (avec justification), développés (spécifier la nature du développement voulu), restructurés (spécifier la nature des changements voulus), suspendus et abolis, le cas échéant?
- 4) Si vous proposez l'ajout de nouveaux programmes ou l'ajout de ressources à des programmes existants, y a-t-il des réaménagements possibles au sein de votre faculté / campus pour financer ces propositions?
- 5) Quels changements devraient être apportés à la structure organisationnelle et aux opérations de la faculté / campus afin de lui permettre de mieux répondre aux besoins des programmes d'études, le cas échéant?
- 6) Y a-t-il des collaborations interfacultaires ou intercampus à développer en matière de programmation? Y a-t-il des économies à réaliser en mettant en commun les ressources de différentes facultés?
- 7) Toute autre information permettant de bien saisir les orientations que veut se donner la faculté / campus.

Mentionnons finalement que le VRER a également consulté la FÉÉCUM et a rencontré son Conseil d'administration ainsi que les exécutifs de plusieurs associations étudiantes facultaires. On trouve à l'annexe 11 les rapports soumis par la FÉÉCUM et par 13 conseils étudiants du campus de Moncton. Au campus d'Edmundston et de Shippagan, le fruit des consultations étudiantes est intégré aux rapports décanaux.

L'avis de l'ABPPUM a également été sollicité. Le fruit de la consultation que la présidente de l'ABPPUM a menée auprès de son Conseil d'administration se trouve à l'annexe 12. Au campus de Shippagan, l'exécutif de l'APPUMCS a été invité aux séances de planification.

6) Critères d'évaluation

Chaque faculté / campus pouvait identifier les critères d'évaluation qu'elle considère les plus pertinents ainsi que leur pondération, le cas échéant. Ceci étant dit, il fut clairement énoncé que la planification académique s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique institutionnelle. Par conséquent, les programmes d'études doivent être évalués à la lumière de critères énoncés dans la planification stratégique institutionnelle. En voici quelques exemples :

- Importance de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité (objectif 1.2.1)
- Utilisation d'approches pédagogiques novatrices (objectif 1.2.2)

- Travailler avec le CCNB au développement de programmes articulés et à la reconnaissance en bloc de crédits (objectif 1.2.3)
- Importance de mettre à contribution l'enseignement, la RDCI et les services à la collectivité pour soutenir le développement communautaire (objectif 2.1.1)
- Importance de l'apprentissage expérientiel (objectif 2.2.1)
- Promotion des échanges internationaux (objectif 3.2.1)
- Importance des programmes d'études des cycles supérieurs (objectifs 4.4.1, 4.5.3)
- Importance des programmes d'études en lien avec les axes prioritaires en RDCI (objectifs 4.4.2, 4.5.2)
- Implications des étudiantes et étudiants du premier cycle dans des programmes de RDCI (objectif 4.5.1)
- Importance des programmes en lien avec les forces et qualités des trois campus (objectif 5.1.2)

Comme il a été mentionné plus haut (cf. section C.4), la RDCI fait partie intégrante de l'activité universitaire. Très peu d'universités, et particulièrement celles de la taille de l'Université de Moncton, peuvent prétendre exceller simultanément dans toutes les sphères de la RDCI. C'est une des raisons pour laquelle, les universités se dotent de stratégies institutionnelles de recherche. À l'Université de Moncton, la *Stratégie institutionnelle de recherche*⁶ explicite trois axes de développement (études acadiennes et milieux minoritaires; santé; environnement) et deux créneaux de recherche prioritaires (technologie de l'information et de la communication; optique et matériaux de pointe). Sachant que les programmes d'études et les programmes de recherche s'alimentent mutuellement, notre *Stratégie institutionnelle de recherche* doit également être prise en compte lorsque vient le temps de procéder à la planification académique.

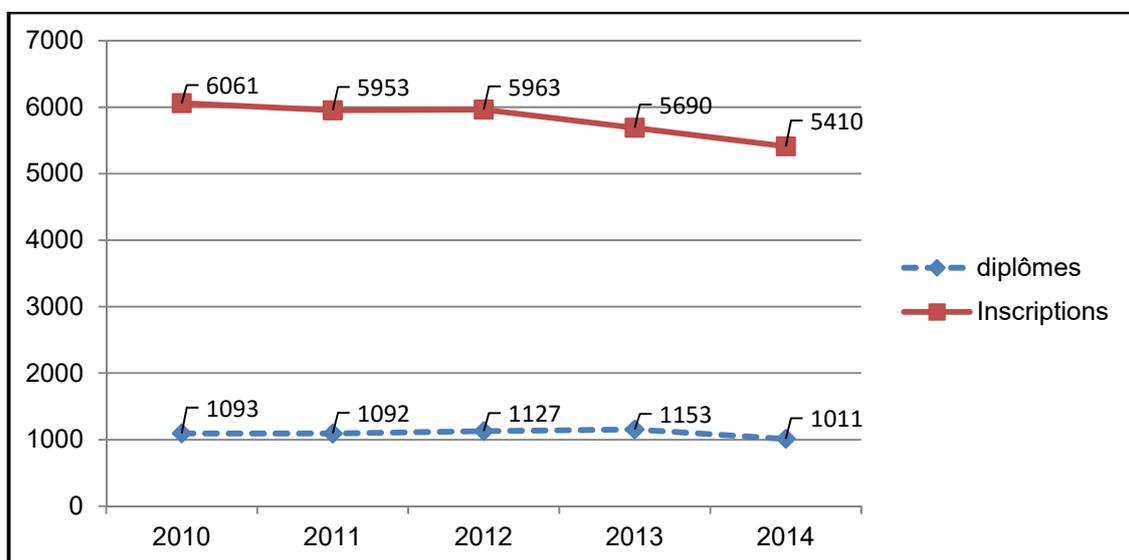
Il fut mentionné par le VRER à moult reprises aux intervenants et intervenantes rencontrés lors du processus de consultation que la planification académique facultaire ne consiste pas à dresser une « liste d'épicerie » des programmes d'études qu'on aimerait offrir. Dans ce contexte, 1) les contraintes financières auxquelles fait face l'Université, 2) l'évolution des inscriptions, 3) la qualité des composantes du programme (personnel enseignant, équipements, banque de cours, etc.) et 4) la demande présente et future pour les diplômées et les diplômés étaient des critères essentiels à prendre en considération.

⁶ <http://www.umoncton.ca/recherche/node/27>

D) Description sommaire de la situation actuelle sur l'ensemble du réseau

La figure 1 présente les nombres d'inscriptions (temps plein et temps partiel) et de diplômes accordés sur l'ensemble du réseau de l'Université de Moncton au cours des cinq dernières années. Les inscriptions ont fléchi de 10,7 % (-651). Comme il est mentionné dans le rapport annuel du VRER soumis au Sénat académique, cette baisse affecte plus sévèrement certaines facultés (ex. Éducation) que d'autres (ex. Ingénierie). La baisse du nombre de diplômes décernés au cours de la même période est de 7,5 % (-82).

Figure 1
Évolution des inscriptions (temps plein et temps partiel) et de la diplomation sur une période de cinq ans *



* Données de la CESPM

Les inscriptions sont comptabilisées par année universitaire alors que les diplômes sont comptabilisés par année calendrier

Tel qu'indiqué au tableau 2, l'Université de Moncton offre à l'heure actuelle 120 programmes d'études⁷ de 1^{er} cycle, 38 programmes de 2^e cycle et 7 programmes de 3^e cycle pour un total de 165 programmes d'études. Nos étudiantes et nos étudiants du 1^{er} cycle ont accès à 18 majeures et 32 mineures. Il est important d'interpréter ces données

⁷ Dans le contexte de ce document, un programme d'études est défini comme un ensemble cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines et menant à l'obtention d'un grade universitaire attesté par un diplôme.

avec prudence. En effet, les cours d'une même discipline peuvent se retrouver dans plusieurs programmes d'études. Par exemple, la personne intéressée par la discipline

Tableau 2
Éventail des programmes d'études offerts à l'Université de Moncton

Unités académiques →	Admin.	FASS	Droit	FESR	Ingénierie	Sciences	Éducation	FSSSC	UMCE	UMCS	Total
Bacc. spécialisé	8	8	2		3	1	3	4	1	2	32
Bacc. avec spécialisation		8				4		1			13
Bacc. appliqué	3	1				3		1		1	9
Bacc. avec majeures et mineures (32)		10				6		2			18
Bacc. combiné		(6)				(4)	12	(2)			12
Bacc. multidisciplinaire	1	1				1					3
Bacc. ét. individualisées		1									1
Certificat (type A)	6	2					1				9
Bacc. coop	7	1			3	6			1	2	20
Diplôme			1			1				1	3
	Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle										120
Maîtrise	3	7	4	2	1	6	4	4	(1)		31
Maîtrise coop	1										1
Diplôme de 2 ^e cycle		2									2
Certificat de 2 ^e cycle		2					2				4
	Nombre de programmes de 2 ^e cycle										38
Doctorat		2			1	1	1	2			7
Total	29	45	7	2	8	29	23	14	2	6	165

Les nombres entre parenthèses ne sont pas comptabilisés dans les totaux puisqu'ils sont déjà comptabilisés au sein d'une autre unité académique.

« biologie » peut s'inscrire à un baccalauréat avec spécialisation en biologie (régime régulier et coopératif), à un baccalauréat avec majeure en biologie (régime régulier et coopératif), à un baccalauréat avec majeure dans une autre discipline et une mineure en biologie, à un baccalauréat combiné éducation-biologie et à un baccalauréat multidisciplinaire dont une des trois mineures est en biologie⁸. De plus, plusieurs autres programmes d'études (ex. Diplôme des sciences de la santé, bacc. en nutrition, bacc. en kinésiologie, bacc. en science infirmière, bacc. appliqué en thérapie respiratoire) comportent des cours de biologie. Au final, les mêmes cours répondent à des besoins de formation de plusieurs programmes d'études. Il découle de cet état de fait qu'un programme d'études où il y a peu de diplômées et de diplômés n'est pas nécessairement coûteux si les cours qui le constituent se retrouvent dans un ou plusieurs autres programmes d'études plus fréquentés. À titre d'exemple, le programme de B. Sc. majeure

⁸ Bien sûr, il est également possible de s'inscrire à une maîtrise en biologie ou à un doctorat en sciences de la vie fortement orienté sur la biologie.

en biologie – coop est très peu populaire (un seul diplôme accordé au cours des cinq dernières années), mais il y a eu, au cours de la même période, 54 diplômes attribués dans les autres programmes de biologie. S'ajoutent à ce nombre 36 diplômes B.Sc. – B. Éd.. Si l'on prend également en considération les nombreux cours de biologie offerts pour d'autres programmes d'études⁹, il devient évident que l'analyse de la pertinence des programmes ne doit pas reposer strictement sur le nombre de diplômes attribués au cours d'une période de temps déterminée.

Ceci étant dit, certains programmes d'études parviennent, année après année, à attirer un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. Le tableau 3 montre la liste des programmes d'études qui ont produit les plus grands nombres (moyennes annuelles) de diplômées et de diplômés pour la période 2010-2011 à 2014-2015. Au premier cycle, le programme de baccalauréat en science infirmière¹⁰ est, de loin, le programme le plus fréquenté, et ce, dans les trois campus. Au niveau des cycles supérieurs, le programme de maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) à temps partiel est, comme il fallait s'y attendre, au sommet de la liste.

Tableau 3
Palmarès des programmes produisant les plus grands
nombre de diplômées et diplômés
(Moyennes annuelles pour la période 2010-2011 à 2014-2015)

Premier cycle		Cycles supérieurs			
1.	Bacc. science infirmière	115,0	1.	M.B.A. (temps partiel)	32,8
2.	B.A.-B. Éd. (primaire)	65,6	2.	M.B.A. - Régime coopératif	12,0
3.	D. prép. sciences de la santé	62,8	3.	M. administration publique	10,0
4.	Bacc. en travail social	49,4	4.	M. en orientation	8,8
5.	Bacc. sciences de kinésiologie	37,6	5.	M. ès arts (psychologie)	5,8
6.	B.A.A. (finance)	30,4	6.	M. éducation - admin. scolaire	5,6
7.	B.A.A. (comptabilité)	30,0	7.	M. sc. infirmière – inf. pratic.	5,6
8.	B. Ing. - génie civil	26,6	8.	M. en travail social	5,4
9.	Juris Doctor	26,2	9.	M. en sciences appliquées	4,8
10.	B.A. multidisciplinaire	24,2	10.	M. études de l'environnement	4,8

À l'opposé et comme on pourra le constater à la lecture de la partie E du rapport, l'Université de Moncton affiche plusieurs programmes d'études¹¹ (43 au premier cycle et 20 aux cycles supérieurs) où l'on compte annuellement en moyenne un (1) ou une (1) diplômée ou moins !

⁹ Communément appelés des cours de service

¹⁰ Pour étudiante ou étudiant régulier

¹¹ Cette statistique exclut les programmes d'études de 1^{er} cycle créés il y a moins de 6 ans, les programmes d'études de 2^e cycle créés il y a moins de 4 ans et les programmes d'études de 3^e cycle créés il y a moins de 6 ans.

E) Analyse des programmes d'études

1) Faculté d'administration

Portrait de la Faculté d'administration en 2014-2015	
Crédit-étudiants	15 624
Crédits enseignés	570
Inscriptions à temps complet	703
Corps professoral à temps complet	24
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	171
Crédits de dégrèvement pour la recherche	12
Nombre de chaires de recherche	2
Nombre de départements / écoles / secteurs	2
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	25
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	4
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	0

La Faculté d'administration offre des programmes d'études dans sept disciplines : comptabilité, finance, gestion internationale, gestion des opérations, management, marketing et systèmes d'information organisationnels (SIO). Les étudiantes et les étudiants ont accès à sept programmes coopératifs au 1^{er} cycle et un programme coopératif au 2^e cycle. La Faculté offre également six mineures¹² et trois baccalauréats appliqués conjointement avec le CCNB. On compte trois programmes de 2^e cycle et un quatrième s'ajoutera à la liste à l'automne 2016. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Gaston LeBlanc se trouve à l'annexe 1 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté d'administration se trouve à l'annexe 11 (p.455).

Tableau 4

Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté d'administration pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appl. gestion serv. financiers *	-	-	-	-	1	1
2. B. appl. marketing *	-	-	-	-	1	1
3. B. appl. gestion réseaux dist **	-	-	-	-	-	-
4. BAA (comptabilité)	21	19	24	33	53	150
5. BAA (comptabilité - coop)	10	7	11	11	7	46
6. BAA (finance)	30	16	37	36	33	152

¹² Comptabilité, finance, gestion des opérations, marketing, sciences de la gestion, SIO

7. BAA (finance - coop)	0	0	0	0	2	2
8. BAA (général)	15	27	15	9	7	73
9. BAA (gestion des opérations)	11	7	15	6	10	49
10. BAA (gestion opérations - coop)	0	1	1	0	3	5
11. BAA (gestion internationale)	7	10	7	3	10	37
12. BAA (gestion internat. - coop)	0	0	1	0	1	2
13. BAA (management)	19	16	24	23	28	110
14. BAA (management - coop) ***	-	-	-	-	-	-
15. BAA (marketing)	27	16	8	22	15	88
16. BAA (marketing - coop)	0	2	7	0	3	12
17. BAA (syst. d'info. organisat.)	0	4	5	10	11	30
18. BAA (syst. d'info. organisat. - coop)	3	0	1	3	1	8
19. Baccalauréat en commerce EP	7	9	9	3	3	31
20. C. admin. du personnel EP	14	7	5	1	5	32
21. C. gestion services financiers EP	8	5	12	5	1	31
22. C. comptabilité EP	1	2	1	2	1	7
23. C. finance EP	0	1	0	0	1	2
24. C. management EP	5	14	5	3	3	30
25. C. marketing EP	3	1	2	0	2	8
Cycles supérieurs						
26. M.B.A.	7	6	5	4	6	28
27. M.B.A. - coop	11	10	15	10	14	60
28. M.B.A. - temps partiel EP	31	27	55	28	23	164
29. M. Sc. (gestion) ****	-	-	-	-	-	-

*Programmes lancés à l'automne 2013

**Programme lancé à l'automne 2014

***Programme lancé à l'automne 2015

****Programme lancé à l'automne 2016

Cette faculté a été relativement épargnée de la tendance à la baisse des inscriptions observée sur l'ensemble du réseau de l'Université au cours des dernières années. Ceci s'explique presque essentiellement par l'apport important d'étudiantes et d'étudiants internationaux. Alors que l'on compte 19 % d'étudiantes et étudiants internationaux sur l'ensemble du réseau de l'Université de Moncton, cette proportion atteint 47 % à la Faculté d'administration. Le tableau 4 montre les nombres de diplômes accordés au cours des cinq dernières années dans tous les programmes de 1^{er} cycle et de 2^e cycle.

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 1) Les programmes de B.A.A. constituent la raison d'être de la Faculté d'administration. Ils sont performants, répondent visiblement à des besoins de formation (voir tableau 3). Ils doivent constituer la priorité de la Faculté.
- 2) Comme indiqué dans le rapport facultaire (thème 11), le B.A.A. (marketing) et le B.A.A. (marketing – régime coopératif) doivent être revus afin qu'ils soient mieux adaptés aux réalités du marketing à l'ère du numérique. Les objectifs énoncés

- dans la planification académique facultaire devraient bonifier ce programme afin de lui permettre de répondre optimalement aux besoins du marché du travail.
- 3) Il faut se réjouir du fait que le plan académique facultaire prévoit déployer davantage d'efforts pour promouvoir les programmes coopératifs dont la popularité est, toutes proportions gardées, relativement faible. Il est important de rappeler que les programmes coopératifs ne nécessitent aucune ressource additionnelle de la part des facultés¹³ et qu'ils constituent une forme d'apprentissage expérientiel qui s'arrime avec des objectifs énoncés dans le plan stratégique institutionnel. Les régimes coopératifs permettent également l'acquisition de compétences professionnelles dont l'importance ne peut être sous-estimée.
 - 4) Le baccalauréat en commerce et les six certificats énumérés dans le tableau 4 sont des programmes offerts à temps partiel par l'Éducation permanente. Ils ont pour but de répondre à des besoins de formation de personnes déjà sur le marché du travail. Le baccalauréat en commerce a récemment été reconfiguré en un B.A.A. multidisciplinaire constitué d'un tronc commun et de trois certificats. Il faut espérer que cette nouvelle mouture aura pour effet de rendre ce programme plus attrayant et, par ricochet, accroître les inscriptions dans les programmes de certificats. Bien que le coût associé à l'offre de ces programmes soit négligeable pour la Faculté, il faudra que la Faculté d'administration et l'Éducation permanente surveillent de près l'impact de cette restructuration sur les inscriptions afin de s'assurer que ces programmes d'études à temps partiel répondent effectivement aux besoins de formation de notre communauté d'affaires.
 - 5) Les consultations que la Faculté a menées auprès de personnes œuvrant dans le milieu des affaires du Nouveau-Brunswick ont fait ressortir l'importance de développer les compétences générales (« soft skills ») chez les étudiantes et les étudiants des programmes de B.A.A.. Tous reconnaissent qu'en plus des connaissances scientifiques et techniques, le savoir-être est tout aussi important que le savoir-faire pour assurer l'intégration réussie au marché du travail. Il est intéressant de constater que les étudiantes et les étudiants eux-mêmes demandent d'avoir plus de stages et de contacts avec des entreprises en cours de formation. À cet effet, la Faculté a déjà identifié des objectifs (voir le thème 3 de la planification académique facultaire – p.88) qui vont permettre l'utilisation d'approches pédagogiques novatrices afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants sans pour autant changer la structure des programmes d'études. On ne peut qu'appuyer fortement cette volonté d'enrichir l'expérience étudiante.
 - 6) La Faculté s'est donné comme objectif d'obtenir des certifications professionnelles pour plusieurs de ses programmes. Le rapport de la FÉÉCUM appuie cette démarche. Il ne fait aucun doute que de telles certifications constituent une valeur ajoutée. Bien que ceci nécessite des modifications à certains programmes

¹³ Par contre, les programmes coopératifs exigent des ressources au niveau du Bureau de l'enseignement coopératif (BEC).

- d'études ainsi que des ressources financières, il faut encourager la Faculté à identifier quelques certifications prioritaires et à faire une étude afin de pouvoir identifier précisément les coûts et bénéfices de ces certifications.
- 7) La maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) est offerte sous trois formats – M.B.A. à temps partiel, M.B.A. en régime coopératif et M.B.A. régulier. Les statistiques de diplomation témoignent de la popularité de ces programmes d'études (voir le tableau 3). Ces programmes répondent visiblement à des besoins de formation et contribuent à soutenir le développement de la communauté d'affaires. Ils doivent être considérés comme prioritaires.
 - 8) La Faculté ne doit pas ménager ses efforts pour que le nouveau programme de maîtrise avec thèse¹⁴ M.Sc. (gestion) soit un succès. Ce programme a été explicitement lancé pour mousser la productivité en recherche au sein de la Faculté. Il devrait également permettre l'exposition des étudiantes et des étudiants du 1^{er} cycle à différents domaines de la recherche en gestion.
 - 9) La Faculté est fortement encouragée à lire le rapport de planification académique préparé par l'Association étudiante de la Faculté d'administration (voir annexe 11, p.455). On y trouve une foule de suggestions, parfois fort pointues, sur plusieurs composantes des programmes de B.A.A.

¹⁴ Les trois autres programmes de maîtrise sont de type professionnel (M.B.A.).

2) Faculté des arts et des sciences sociales (FASS)

Portrait de la Faculté des arts et des sciences sociales en 2014-2015	
Crédit-étudiants	33 710
Crédits enseignés	2 062
Inscriptions à temps complet	907
Corps professoral à temps complet	101
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	441
Crédits de dégrèvement pour la recherche	75
Nombre de chaires de recherche	2
Nombre de départements / écoles / secteurs	14
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	32
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	11
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	2

La FASS offre des programmes d'études dans dix-huit disciplines : administration publique, anglais, art dramatique, arts visuels, criminologie, design d'intérieur, économie, études françaises, géographie, histoire, information-communication, musique, philosophie, sciences du langage, science politique, sociologie, traduction et travail social. On dénombre 32 programmes de 1^{er} cycle et 17 mineures¹⁵. Un baccalauréat appliqué en design d'intérieur est offert conjointement avec le CCNB. Il faut aussi mentionner que la FASS offre six baccalauréats combinés (B.A. – B. Éd.) avec la Faculté des sciences de l'éducation¹⁶. La FASS offre également 11 programmes de 2^e cycle et 2 programmes de 3^e cycle. Le rapport facultaire de planification académique soumis par la doyenne Lisa Roy se trouve à l'annexe 2 et les rapports des associations étudiantes en arts et en sciences sociales se trouvent à l'annexe 11 (p.457 et p.511).

Tableau 5

Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté des arts et des sciences sociales pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appliqué design d'intérieur	1	5	7	4	10	27
2. B. en traduction	4	8	7	11	18	48
3. B. en traduction (accélééré)	6	13	12	3	4	38
4. B. en traduction - coop	4	2	0	2	2	10
5. B.A. général *	6	5	2	2	5	20
6. B.A. multidisciplinaire	19	26	21	23	32	121

¹⁵ Allemand, anglais, criminologie, économie, études du vieillissement, études françaises, français langue seconde, géographie, histoire, langues étrangères, musique, philosophie, science politique, sciences religieuses, sciences sociales, sociologie, traduction

¹⁶ Ces programmes B. A. – B. Éd. sont traités dans la partie E.7.

7. B. Mus. (interprétation)	3	5	4	2	3	17
8. B. Mus. (programme général)	2	6	2	5	2	17
9. B.A. majeure études françaises	4	1	7	1	2	15
10. B.A. majeure anglais	6	7	4	9	6	32
11. B.A. majeure géographie	2	1	0	1	1	5
12. B.A. majeure histoire	3	10	1	1	7	22
13. B.A. majeure philosophie	1	0	0	0	0	1
14. B.A. majeure info.-comm.	9	12	10	5	7	43
15. B.A. spécialisation études littéraires	1	1	1	1	2	6
16. B.A. spécialisation histoire	4	2	7	2	1	16
17. B.A. spécial. sciences du langage	3	6	1	5	2	17
18. B.A. spécialisation géographie	1	0	0	1	0	2
19. B.A. spécialisation philosophie	2	0	1	0	3	6
20. Baccalauréat en art dramatique	5	2	9	5	3	24
21. Baccalauréat en arts visuels	5	2	7	5	4	23
22. B.A.V. orientation enseignement	4	3	4	0	0	11
23. Baccalauréat en travail social	52	48	52	50	45	247
24. B. Sc soc. spécial. économie	3	1	2	0	3	9
25. B. Sc soc. spécial. sociologie	1	2	2	1	4	10
26. B. Sc soc. spécial. sc. politique	9	5	8	6	5	33
27. B. Sc soc. majeure crimino.**	-	-	-	-	-	-
28. B. Sc soc. majeure économie	4	2	3	5	3	17
29. B. Sc soc. majeure sociologie	1	1	3	1	5	11
30. B. Sc soc. majeure sc. politique	5	6	2	3	2	18
31. C. études prép. musique	0	0	4	5	0	9
32. C. études pastorales EP	2	0	11	0	0	13
Cycles supérieurs						
33. C. 2e C gest. services santé EP	3	3	3	5	3	17
34. C. 2e C gest. publique contem. EP	0	0	0	0	1	1
35. D. ét. sup. admin. publique EP	0	0	0	3	1	4
36. D. ét. sup. gest. services santé EP	0	6	1	0	1	8
37. M. en administration publique	15	15	9	4	7	50
38. M. en travail social	3	9	5	1	9	27
39. M. A. études littéraires	3	2	1	1	1	8
40. M. A. litt. can. comparée ***	-	-	-	-	0	0
41. M. A. histoire	1	4	1	1	2	9
42. M. A. sciences du langage	2	0	2	1	1	6
43. M. gest. services santé	0	2	9	5	5	21
44. Doctorat - sciences du langage	2	0	1	0	2	5
45. Doctorat - études littéraires	0	0	1	1	0	2

* Ce programme deviendra le baccalauréat d'études individualisées à compter de l'automne 2016

** Programme lancé à l'automne 2015

*** Programme lancé à l'automne 2012

Avec ses 12 départements, son École de travail social et son secteur information-communication, la FASS est, de loin, la faculté qui offre la plus grande variété de programmes d'études à l'Université. Le tableau 5 montre les nombres de diplômes accordés au cours des cinq dernières années dans tous les programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e

cycle de la FASS. Comme c'est le cas ailleurs en Atlantique et au Canada, plusieurs programmes relevant de cette faculté affichent des baisses importantes d'inscription et de diplomation depuis plusieurs années, particulièrement en sciences humaines¹⁷. À l'inverse, cette faculté offre certains des programmes les plus populaires à l'Université, notamment le baccalauréat en travail social et la maîtrise en administration publique (voir le tableau 3). Il faut également souligner que l'anglais, les études françaises, la géographie, l'histoire et la musique se trouvent sur la liste des disciplines des programmes approuvés par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) et font partie intégrante des programmes B.A.-B. Éd.

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 10) Le programme de baccalauréat en travail social (trois variantes) roule à plein rendement et répond à des besoins évidents, tant de la part de nos étudiantes et de nos étudiants que de la part de la communauté. Par conséquent, il doit constituer une priorité de la FASS. La même conclusion s'impose pour les trois baccalauréats en traduction (régulier, accéléré, coop). D'ailleurs, le département de traduction et des langues a récemment développé des mineures qui s'arriment fort bien à des objectifs du plan stratégique institutionnel (ex. échanges internationaux, apprentissage expérientiel).
- 11) La presque totalité des programmes de spécialisation suscite très peu d'intérêt, et ce, depuis plusieurs années alors qu'ils nécessitent des ressources importantes. La proposition de la FASS de supprimer ces huit programmes¹⁸ et de créer un cheminement « avec distinction » (item 25 du rapport facultaire, p.132) reçoit l'appui du VRER. En effet, les quelques étudiantes et étudiants désireux de poursuivre leur formation au-delà de la majeure pourraient se voir offrir la possibilité de faire 6 à 12 crédits supplémentaires de cours à options dans la discipline en plus d'un essai ou d'un stage. Avec certaines modifications au régime pédagogique des programmes d'études supérieures, ce nouveau cheminement aura l'avantage de permettre la poursuite des études aux cycles supérieurs tout en renforçant les programmes de majeure des disciplines concernées.
- 12) À l'exclusion des majeures en géographie et en philosophie (voir paragraphe 13), les programmes de baccalauréats avec majeures doivent être maintenus. Le cheminement « avec distinction » décrit plus haut va vraisemblablement renforcer ces programmes. Ceci étant dit, il faudra réévaluer la situation dans quelques années. Les baccalauréats avec majeures sont susceptibles d'aborder des thématiques qui s'arriment à la *Stratégie institutionnelle de recherche*, notamment en ce qui concerne l'axe de développement « Études acadiennes et milieux

¹⁷ Baisse de 37% des inscriptions en sciences humaines au cours des dix dernières années dans les universités des maritimes (CESPM – Tendances de l'enseignement supérieur dans les maritimes, Vol. 13,1, 2016)

¹⁸ B.A. spécialisation en études littéraires, histoire, sciences du langage, géographie, philosophie;
B. Sciences sociales spécialisation en économie, sociologie, science politique

- minoritaires ». De plus, les programmes de baccalauréat avec majeure en économie et en science politique vont faire partie intégrante de la nouvelle École des hautes études publiques qui a été créée par le Conseil des Gouverneurs en octobre 2015. Quant aux baccalauréats avec majeure en anglais, en information-communication et la nouvelle majeure en criminologie, les statistiques d'inscription et de diplomation attestent de l'intérêt pour ces programmes.
- 13) Les programmes de majeure en géographie et en philosophie sont les programmes de 1^{er} cycle les moins fréquentés de la FASS et leur maintien n'est pas justifié en l'état. En ce qui concerne la géographie, il serait nettement préférable de voir comment cette discipline pourrait être intégrée à la maîtrise interdisciplinaire en étude de l'environnement. De même, l'éventuelle mineure interdisciplinaire en sciences de l'environnement (FASS et Faculté des sciences) aura certainement plus de pertinence que l'actuelle majeure en géographie. Le fait que la géographie se trouve sur la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE (B.A.-B. Éd.) ne rend pas ce programme « intouchable ». Tous les partenaires doivent donc travailler ensemble à trouver des solutions créatives pour répondre aux besoins des uns et des autres. Quant à la majeure en philosophie, les statistiques sont encore plus décevantes. La Faculté compte sur une nouvelle mineure en éthique appliquée pour redynamiser cette discipline. Malgré le fait que ce projet risque d'affecter négativement les inscriptions à la mineure en philosophie, cette proposition mérite d'être soumise aux instances, car une telle mineure a le potentiel d'attirer des étudiantes et des étudiants qui n'auraient pas nécessairement considéré la philosophie comme objet d'études.
 - 14) Les programmes d'études dans les domaines des beaux-arts (art dramatique, arts visuels, musique) nécessitent une analyse particulière. Bien que les nombres de diplômés soient peu élevés, force est de constater que le rayonnement des finissantes et des finissants dans la communauté est considérable. La scène culturelle acadienne n'aurait certainement pas la richesse et la vitalité qu'on lui connaît sans l'apport de ces programmes d'études. Le maintien, voire le renforcement de ces programmes d'études constitue l'engagement de l'Université de Moncton envers la communauté culturelle acadienne. Ceci étant dit, la Faculté est encouragée à poursuivre la réflexion entreprise dans le cadre du plan académique facultaire (cf. item 33, 34, 35, 37, 38, 39 et 40 du rapport facultaire) afin de renforcer ces programmes. Quant au baccalauréat en arts visuels (B.A.V.) – orientation enseignement, la chute dramatique des inscriptions au cours des dernières années est l'occasion pour la FASS de revoir, en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, la pertinence de ce programme d'études.
 - 15) Le baccalauréat ès arts multidisciplinaire a une structure très souple et offre une formation polyvalente qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la multidisciplinarité prônée dans le plan stratégique institutionnel. Il est composé de trois mineures dont une peut provenir d'une autre faculté. En tant que le baccalauréat ès arts le plus fréquenté (environ 150 inscriptions et plus d'une trentaine de diplômées et de diplômés par année), la pertinence de ce programme ne peut être remise en

- cause. Il s'agit d'un programme prioritaire (le même commentaire s'applique au B. Sc. multidisciplinaire). Quant au baccalauréat ès arts (général), il a récemment été reconfiguré en un baccalauréat d'études individualisées. Il est conçu pour répondre à des besoins de formation d'étudiantes et d'étudiants qui ont des parcours atypiques. Ce programme, offert en totalité dans les trois campus, ne comptera jamais un nombre élevé de diplômées et de diplômés. Il doit être vu comme une responsabilité sociale de l'Université envers sa communauté.
- 16) Le certificat en études pastorales est un programme dispensé à temps partiel par l'Éducation permanente. L'offre de ce programme est entièrement dépendante de l'archidiocèse de Moncton qui, pour l'instant, n'est pas en mesure d'assurer le financement nécessaire, d'où l'absence d'inscriptions.
 - 17) À l'exclusion des certificats et diplômes de 2^e cycle livrés par l'Éducation permanente, la FASS offre sept programmes de maîtrise et deux programmes de doctorat. Les maîtrises qui relèvent du département d'administration publique (M.A.P.; M. gestion des services de santé), bientôt intégré à la nouvelle École des hautes études publiques (HÉP), répondent visiblement à un besoin et atteignent l'objectif stratégique de soutenir le développement communautaire. En fait, la M.A.P. compte parmi les programmes de 2^e cycle les plus populaires à l'Université (voir tableau 3). La maîtrise en travail social attire elle aussi de nombreuses étudiantes et étudiants. La volonté d'orienter davantage ce programme vers la recherche (thèse) doit être saluée puisque ceci est susceptible d'appuyer davantage les travaux de recherche du corps professoral. Quant aux trois programmes de 2^e cycle (études littéraires, littérature canadienne comparée, sciences du langage) et aux deux programmes de 3^e cycle (études littéraires, sciences du langage) offerts par le Département d'études françaises, ils se portent relativement bien. La pertinence de ces programmes au sein de la plus grande université francophone hors Québec est évidente. D'ailleurs, ces programmes de cycle supérieur, ainsi que la maîtrise en histoire, sont susceptibles d'aborder des thèmes de recherche prioritaires pour l'Université (études acadiennes et milieux minoritaires) et sont au diapason du plan stratégique institutionnel (emphasis sur les programmes d'études des cycles supérieurs). Le rapport facultaire contient des suggestions intéressantes pour renforcer ces programmes qui, dans certains cas, affichent des écarts considérables entre les statistiques d'inscription et de diplomation.
 - 18) La création de l'École des hautes études publiques (HÉP) a constitué la première retombée concrète du présent exercice de planification académique. Dès l'automne 2016, l'École HÉP remplacera les départements d'administration publique, d'économie et de science politique. Un projet de mineure en politiques publiques franchit présentement les diverses étapes du processus d'approbation et un programme de maîtrise de type recherche en politiques publiques sera soumis aux instances dans les mois à venir. Ce programme de 2^e cycle doit constituer une priorité de la FASS. En plus de s'arrimer à plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel (interdisciplinarité, développement des cycles

- supérieurs, contribution de la RDCI au développement communautaire, etc.), l'Université, via l'Institut Donald-J.-Savoie et la Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance offre un environnement hors pair pour assurer le succès de ce programme qui doit être considéré comme un tremplin à un éventuel programme de 3^e cycle.
- 19) Étonnamment, l'Université de Moncton n'offre aucun programme en études acadiennes. D'ailleurs, le rapport de la FÉÉCUM ne manque pas de souligner cette singularité. Certes, une mineure sera bientôt lancée et plusieurs programmes d'études sont susceptibles d'aborder des thématiques relatives aux études acadiennes, mais il est actuellement impossible d'obtenir un diplôme de l'Université de Moncton qui mentionne expressément les études acadiennes. Avec l'Institut d'études acadiennes, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et la riche expertise du corps professoral des trois campus, l'Université est très bien outillée pour développer un programme de maîtrise ès arts en études acadiennes. Un tel programme de 2^e cycle pourra appuyer les activités scientifiques portant sur cet axe de recherche essentiel à l'Université de Moncton.
 - 20) Malgré le fait qu'il existe 7 programmes de maîtrise à la FASS, force est de constater que l'Université a très peu à offrir en sciences sociales. Il faut donc accueillir favorablement le projet de la FASS de développer une maîtrise interdisciplinaire (avec thèse) en sciences sociales. Les champs d'investigation possibles sont extrêmement vastes si bien qu'il est peu probable que cette maîtrise soit en compétition avec le projet de maîtrise interdisciplinaire en études acadiennes (voir paragraphe 19). Certaines disciplines des sciences sociales ont un pouvoir d'attraction considérable auprès des étudiantes et des étudiants internationaux, ce qui est de bon augure pour un tel programme. De plus, il ne faut pas sous-estimer l'impact des programmes de cycles supérieurs sur la productivité en recherche et sur l'attrait des départements concernés quant au recrutement professoral.
 - 21) Une suggestion qui a été faite à plusieurs reprises lors des consultations est la création d'un baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et en économie. Un tel programme est susceptible d'avoir des retombées positives pour les deux disciplines concernées tout en exigeant très peu de nouvelles ressources. La FASS et la Faculté des sciences doivent travailler ensemble à développer un tel programme afin qu'il soit rapidement soumis aux instances. L'Université s'engage à aplanir les barrières administratives qui se dressent face à de tels programmes interdisciplinaires (voir paragraphe 30).
 - 22) Le rapport de planification académique de la FASS a visiblement été fait avec rigueur, professionnalisme et réalisme. Il faut se réjouir du fait que la Faculté est pleinement consciente des défis auxquels elle fait face et des actions susceptibles de renforcer plusieurs de ses programmes¹⁹. Toutes les unités de la FASS

¹⁹ Notamment, la création d'une École de traduction, de communications et de langues et la création d'un Conservatoire afin de mettre en commun les expertises en art dramatique, en arts visuels et en musique.

- (départements, écoles et secteur) sont fortement encouragées à lire attentivement ce plan académique facultaire et à poser les gestes qui s'imposent pour que les arts ainsi que les sciences humaines et sociales occupent la place qui leur revient au sein de l'Université.
- 23) Un total de 11 conseils étudiants en Arts et en Sciences sociales a rédigé un mémoire dans le cadre du rapport de la FÉÉCUM (annexe 11). Ces mémoires apportent un éclairage unique sur le vécu d'une formation en Arts et en Sciences sociales à l'Université de Moncton. Cette lecture est de rigueur pour les membres du corps professoral des départements et école concernés.

3) Faculté de droit

Portrait de la Faculté de droit en 2014-2015	
Crédit-étudiants	5 355
Crédits enseignés	180
Inscriptions à temps complet	127
Corps professoral à temps complet	10
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	39
Crédits de dégrèvement pour la recherche	0
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	1
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	3
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	4
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	0

La Faculté de droit de l'Université de Moncton est unique en ce sens qu'elle est la seule faculté de droit au Canada (et probablement au monde) à offrir une formation en *common law* exclusivement en langue française. Comme le montre le tableau 6, la Faculté offre trois programmes de 1^{er} cycle et quatre programmes de 2^e cycle. Il n'y a aucune mineure en droit. Soulignons que trois des quatre programmes de 2^e cycle sont offerts conjointement avec la Faculté d'administration (J.D. – M.B.A.), la FASS (J.D. – M.A.P.) et la FESR (J.D. – M.É.E.). On offre également un diplôme d'études en *common law* (programme d'un an) pour les titulaires d'un diplôme en droit civil d'une université reconnue de l'étranger. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Fernand de Varennes se trouve à l'annexe 3 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté de droit se trouve à l'annexe 11 (p. 477).

Tableau 6
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté de droit
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
« Premier cycle »						
1. Juris Doctor	20*	20	39	24	28	131
2. Juris Doctor - titulaire lic. droit civil	0	1	2	0	4	7
3. D. études en common law	0	0	0	0	0	0
Cycles supérieurs						
4. Juris Doctor - M. admin. affaires	0	0	0	0	1	1
5. Juris Doctor - M. admin. publique	0	1	2	0	0	3
6. Juris Doctor - M. études envir.	0	0	1	0	0	1
7. Maîtrise en droit	1	0	0	0	0	1

* En 2010-2011, il y a eu 19 diplômes LL.B. et 1 diplôme J.D.

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 24) Le programme Juris Doctor (J.D.) pour étudiantes et étudiants réguliers affiche un nombre de diplômées et de diplômés stable et conséquent. Il s'agit évidemment du programme prioritaire puisqu'il est au cœur de la mission de la Faculté. Ceci étant dit, le rapport facultaire souligne avec justesse la nécessité de revitaliser ce programme afin d'en assurer la compétitivité avec ce qui est offert ailleurs au Canada, notamment au Québec et en Ontario. Plusieurs suggestions fort intéressantes sont avancées afin de bonifier le programme (apprentissage expérientiel, assouplissement de la structure du programme, ajout du cours de droits linguistiques à la liste des cours obligatoires, etc.) et la Faculté est encouragée à les mettre de l'avant dans les meilleurs délais.
- 25) On aurait pu croire que les trois programmes J.D. – M.B.A., J.D. – M.A.P. et J.D. – M.É.E. auraient suscité de l'intérêt à cause des complémentarités de ces domaines d'études. Malheureusement, ces programmes n'ont jamais vraiment pris leur envol. Il faut en conclure qu'ils ne répondent pas à des besoins, du moins dans leur état actuel. On peut certes argumenter que ces programmes devraient être maintenus puisqu'ils n'occasionnent aucun coût. En fait, l'Université n'a aucun intérêt à maintenir des programmes qui, visiblement, n'ont suscité aucun intérêt depuis leur création. Ces trois programmes doivent être abolis à moins que la Faculté de droit, la FESR et les facultés partenaires aient des idées précises sur les façons de les rendre pertinents.
- 26) Après 15 ans d'existence, force est de constater que la maîtrise en droit (LL.M.) n'a pas répondu aux attentes. Il ne fait plus aucun doute que, dans son état actuel, ce programme d'études n'est plus justifié. Ceci étant dit, nous devons déployer tous les efforts pour offrir une carte variée de programmes de cycle supérieur. Ceci est particulièrement vrai à la Faculté de droit qui n'a aucun autre programme de cycle supérieur qui lui est propre (voir paragraphe 25). Le bureau du VRER a reçu récemment un rapport externe d'évaluation du programme LL.M. qui propose une refonte en profondeur afin de le rendre plus souple et mieux arrimé aux expertises de la Faculté et aux besoins professionnels de la communauté. Ce rapport va constituer la base de la restructuration du programme de maîtrise en droit.
- 27) Le diplôme d'études en *common law* pour les titulaires d'un diplôme en droit civil a été développé dans le cadre des activités du Centre international de la *common law* en français (CICLEF) afin de répondre à des besoins de formation d'étudiantes et étudiants étrangers. La fermeture du CICLEF²⁰ en 2009 explique probablement pourquoi aucun diplôme n'a été accordé depuis plusieurs années. Dans le rapport facultaire, on exprime la volonté louable d'ouvrir la Faculté à l'international et on suggère que ce programme permettrait d'opérationnaliser cette volonté. La démonstration reste à faire. En l'état, ce programme doit être aboli.

²⁰ Le CICLEF a été remplacé par l'Observatoire international des droits linguistiques.

- 28) Le Centre de traduction et de terminologie juridique (CTTJ), en collaboration avec le département de traduction et des langues, propose le développement d'un programme postbaccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire (voir le plan facultaire à l'annexe 3, p.185). Aucune formation de cette nature n'existe présentement au Canada alors que les besoins sont clairement démontrés d'un océan à l'autre. Ce programme interdisciplinaire permettrait de faire appel aux expertises de la Faculté de droit, du département de traduction et des langues, du CTTJ et de l'Éducation permanente. De plus, le Réseau national de formation en justice²¹ (RNFJ) administré par l'Association des universités de la francophonie canadienne pourrait être un partenaire précieux pour l'obtention de financement auprès du ministère de la Justice du Canada. L'Université de Moncton est extrêmement bien positionnée pour répondre à ce besoin de formation et il faut encourager la Faculté et le CTTJ à faire avancer ce dossier qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit du plan stratégique institutionnel.

²¹ La Faculté de droit et le CTTJ sont tous les deux représentés au sein du RNFJ et la directrice du CTTJ, Mme Karine McLaren, est membre du comité directeur du RNFJ.

4) Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)

Portrait de la FESR en 2014-2015	
Crédit-étudiants (excluant les crédit-étudiants associés aux thèses)	177
Crédits enseignés	57
Inscriptions à temps complet *	19
Corps professoral à temps complet	-
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	-
Crédits de dégrèvement pour la recherche	-
Nombre de chaires de recherche	-
Nombre de départements / écoles / secteurs	-
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	-
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	2
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	0

* La presque totalité des inscriptions aux programmes des cycles supérieurs est comptabilisée au sein des facultés d'appartenance de ces programmes.

L'exercice de planification académique prend un sens particulier pour la FESR, car il s'agit d'une faculté qui n'a pas la responsabilité administrative de programmes d'études (voir tableau 7²²). Son rôle touche davantage l'assurance de la qualité de l'enseignement et de l'encadrement aux cycles supérieurs, le respect des règlements des cycles supérieurs, l'appui aux étudiantes et aux étudiants ainsi que l'appui et la promotion de la recherche (article 74 des Statuts et règlements). Ceci étant dit, le plan stratégique institutionnel met l'accent sur le développement de la recherche et des programmes de cycle supérieur. On compte actuellement 45 programmes de cycles supérieurs (38 au 2^e cycle – voir tableau 8; 7 au 3^e cycle – voir tableau 9) et plusieurs projets sont en chantier. L'avis de la FESR quant à la planification académique est donc de la plus haute importance. Puisque les programmes de 2^e et de 3^e cycle ont été traités dans les rapports facultaires de planification académique, il aurait été contreproductif que la FESR reprenne l'exercice de consultation qui a eu cours au sein des unités académiques. La vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la FESR, Mme Lise Dubois, a donc mené sa réflexion à partir des rapports facultaires et suite à la consultation du Conseil de la FESR. Le rapport de planification académique de Mme Dubois se trouve à l'annexe 4.

Tableau 7
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la FESR
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Cycles supérieurs						
1. M. ès sciences forestières *	2	1	1	0	0	4
2. M. Études de l'environnement	7	4	4	5	4	24

*Programme offert à l'UMCE sous la responsabilité administrative de la FESR

²² Sauf la maîtrise en études de l'environnement et la maîtrise en sciences forestières.

Tableau 8
Liste des programmes de 2^e cycle offerts à l'Université de Moncton

<p>Faculté d'administration M.B.A. M.B.A. - coop M.B.A. - temps partiel EP M. Sc. (gestion)</p> <p>Faculté des arts et des sciences sociales C. 2e C gest. services santé EP C. 2e C gest. publique contem. EP D. ét. sup. admin. publique EP D. ét. sup. gest. services santé EP M. en administration publique M. en travail social M. A. études littéraires M. A. litt. canadienne comparée M. A. histoire M. A. sciences du langage M. gestion des services santé</p> <p>Faculté de droit Juris Doctor - M. admin. affaires Juris Doctor - M. admin. publique Juris Doctor - M. études environnement Maîtrise en droit</p> <p>FESR M. ès sciences forestières M. études de l'environnement</p>	<p>Faculté d'ingénierie M. ès sciences appliquées</p> <p>Faculté des sciences M. Sc. biochimie M. Sc. biologie M. Sc. chimie M. Sc. informatique M. Sc. mathématiques M. Sc. physique</p> <p>Faculté des sciences de l'éducation C. 2c déficience visuelle EP C. 2c élèves malentendants EP M. Éd. (admin. scolaire, enseignement, enseignement-ressource) M.A. Éd. (admin. scolaire, enseignement, enseignement-ressource) Maîtrise en orientation M.A. orientation</p> <p>FSSSC M. Science infirmière – inf. prati. M. Science infirmière M. Sc. nutrition - alimentation M.A. psychologie</p>
---	--

Tableau 9
Liste des programmes de 3^e cycle offerts à l'Université de Moncton

<p>Faculté d'administration aucun</p> <p>Faculté des arts et des sciences sociales Doctorat - sciences du langage Doctorat - études littéraires</p> <p>Faculté de droit aucun</p> <p>FESR aucun</p>	<p>Faculté d'ingénierie Doctorat ès sciences appliquées</p> <p>Faculté des sciences Doctorat en sciences de la vie</p> <p>Faculté des sciences de l'éducation Doctorat en éducation</p> <p>FSSSC Doctorat en psychologie Doctorat professionnel en psychologie</p>
---	--

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 29) La maîtrise en études de l'environnement s'insère directement dans un axe de développement identifié dans la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Sa structure interdisciplinaire en fait un programme d'études d'intérêt pour des étudiantes et étudiants en sciences sociales et en sciences naturelles. Il s'agit d'une des maîtrises avec thèse les plus populaires (voir tableau 3). Ce programme doit se trouver sur la liste des programmes prioritaires. Malgré ses qualités, ce programme fait face à des défis sérieux. En effet, la structure de gestion à l'Université n'est pas conçue pour les programmes interdisciplinaires (voir paragraphe 30).
- 30) Il est essentiel que l'Université développe un modèle de gestion des ressources humaines et matérielles pour les programmes interdisciplinaires, particulièrement lorsqu'ils sont constitués de disciplines qui relèvent d'unités académiques différentes (ex. maîtrise en Sciences de la santé). Même lorsqu'un programme interdisciplinaire relève de disciplines regroupées au sein d'une même unité académique (ex. maîtrise en Politiques publiques), il est prudent d'en expliciter la gestion. La maîtrise en Études de l'environnement, malgré sa pertinence et son succès (voir paragraphe 29), est un bel exemple de programme qui fait face à des défis de gestion à cause du fait qu'elle repose sur des disciplines qui ne relèvent pas d'une seule unité académique. Un nouveau modèle de gestion est d'autant plus nécessaire que plusieurs projets de programmes interdisciplinaires intra- et interfacultaires sont présentement sur la planche à dessin. Il est proposé que tout programme interdisciplinaire dispose d'un Comité de gestion. Dans le cas de programmes interfacultaires, le comité sera composé des doyennes, doyens, doyennes des études et doyens des études des unités académiques concernées. Dans le cas d'un programme intrafacultaire, le comité sera composé des personnes responsables des disciplines concernées. Ce comité aura autorité sur les ressources humaines et matérielles allouées pour la bonne marche du programme. L'engagement des parties sera proportionnel à leur contribution au programme. Tout projet de programme interdisciplinaire soumis au Comité de programmes devra expliciter la composition du Comité de gestion ainsi que les paramètres relatifs à la gestion des ressources humaines et matérielles ainsi que les mécanismes de collaboration intercampus, le cas échéant. Cette façon de procéder devra désormais s'appliquer à tous les programmes interdisciplinaires, qu'ils soient de 1^{er} cycle ou de cycles supérieurs. Il est important de souligner qu'un tel modèle de gestion n'enlèvera en rien la responsabilité de la FESR en ce qui concerne les aspects plus strictement académiques du programme (ex. admissions, CES, évaluation des programmes).
- 31) Le programme de maîtrise en sciences forestières est traité au paragraphe 71.
- 32) La FESR propose le développement d'un programme de doctorat en études interdisciplinaires. Effectivement, de tels programmes sont courants dans les

autres universités canadiennes et leur popularité s'explique par le fait qu'ils permettent l'investigation scientifique de phénomènes qui ne peuvent pas être cantonnés aux frontières disciplinaires. Ils attirent des étudiantes et des étudiants de tous horizons qui n'aspirent pas nécessairement à poursuivre une carrière universitaire. Un tel programme de 3^e cycle serait particulièrement intéressant à l'Université de Moncton, car notre carte de programmes de doctorat est limitée alors que nos expertises sont variées. Aussi, il est possible de développer un doctorat en études interdisciplinaires avec peu de ressources additionnelles. Il va sans dire que la gestion de ce programme relèverait de la FESR. Ce projet s'inscrit dans les orientations du plan stratégique institutionnel (ex. interdisciplinarité, développement des cycles supérieurs) et mérite d'être mis de l'avant.

5) Faculté d'ingénierie

Portrait de la Faculté d'ingénierie en 2014-2015	
Crédit-étudiants	7 368
Crédits enseignés	372
Inscriptions à temps complet	353
Corps professoral à temps complet	22
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	40
Crédits de dégrèvement pour la recherche	33
Nombre de chaires de recherche	1
Nombre de départements / écoles / secteurs	3
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	6
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	1
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	1

La Faculté d'ingénierie offre des programmes d'études dans trois disciplines : génie civil, génie électrique et génie mécanique. Au 1^{er} cycle, on compte trois programmes réguliers et trois programmes coopératifs. Il est important de signaler qu'il s'agit de programmes d'études de cinq ans (150 crédits) soumis aux normes d'agrément des programmes de génie du Canada. Aucune mineure n'est présentement au répertoire. Aux cycles supérieurs, la Faculté offre la maîtrise en sciences appliquées et le tout nouveau doctorat en sciences appliquées lancé en 2016. L'évolution de la diplomation au cours des cinq dernières années se trouve au tableau 10. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Gilles Roy se trouve à l'annexe 5 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté d'ingénierie se trouve à l'annexe 11 (p. 516).

Tableau 10

Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté d'ingénierie pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. Ing. - génie civil	25	24	27	35	23	134
2. B. Ing. - génie civil - coop	3	2	5	0	1	11
3. B. Ing. - génie électrique	2	8	13	14	14	51
4. B. Ing. - génie électrique - coop	1	1	2	2	1	7
5. B. Ing. - génie mécanique	12	7	12	10	11	52
6. B. Ing. - génie mécanique - coop	1	1	4	6	5	17
Cycles supérieurs						
7. M. ès sciences appliquées	8	5	1	5	5	24
8. Doctorat ès sciences appliquées *	-	-	-	-	-	-

*Programme lancé à l'automne 2016

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 33) Les trois programmes de baccalauréat (B. Ing. génie civil, génie électrique, génie mécanique) répondent à des besoins de formation évidents. Comme c'est le cas dans les autres facultés de génie au Canada, le programme de génie civil est le plus populaire. En 2015, le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) a renouvelé l'agrément pour ces trois programmes pour la période maximale autorisée, soit six ans. Outre la connaissance du génie, il est intéressant de signaler que l'évaluation du BCAPG porte sur des qualités aussi diverses que la capacité à travailler en équipe, les aptitudes en communication, le professionnalisme et les aspects sociaux et environnementaux de l'ingénierie. Le renouvellement de l'agrément pour une période de six ans constitue un témoignage éloquent quant à la qualité de la formation reçue. Ces trois programmes constituent le cœur de la Faculté d'ingénierie et sont, bien évidemment, prioritaires.
- 34) Le régime coopératif est offert pour chacun des trois programmes de baccalauréat. Comme le montre le tableau 8, à peine 15% des étudiantes et des étudiants choisissent cette voie. Cette statistique décevante n'est pas le propre de la Faculté d'ingénierie (voir paragraphes 3, 44, 70 et 79). Ironiquement, on enregistre un très haut niveau de satisfaction des étudiantes et étudiants qui ont participé à ce régime pédagogique. On pourrait s'attendre à ce que, particulièrement dans le domaine de l'ingénierie, les stages coop soient perçus comme une valeur ajoutée évidente, tant pour les étudiantes et étudiants que pour les entreprises de la région. En fait, les consultations réalisées par la Faculté dans l'exercice de planification académique font ressortir l'importance de développer davantage la formation pratique. Certaines pistes de solution sont mentionnées dans le rapport facultaire (section 4.3.6), mais la Faculté, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif, doit examiner plus à fond la problématique des régimes coopératifs afin d'identifier les entraves et les stratégies pour dynamiser ces trois programmes.
- 35) Le programme de maîtrise est pertinent et performant. On y compte une vingtaine d'inscriptions et environ cinq nouvelles diplômées et diplômés par année. Sa structure souple permet de répondre aux intérêts de recherche tant en génie civil, électrique, mécanique qu'industriel²³, et ce, avec seulement 9 crédits d'enseignement par année. Le nouveau programme de doctorat en sciences appliquées est susceptible d'avoir des répercussions positives sur les inscriptions à la maîtrise. Il faut applaudir les démarches entreprises pour réduire le temps des études afin de s'approcher de la cible de deux ans. Bref, il ne fait aucun doute que la maîtrise ès sciences appliquées est un programme prioritaire de la Faculté d'ingénierie.

²³ Bien que nous n'offrions pas de programme de 1^{er} cycle en génie industriel, cette expertise existe au sein du corps professoral.

- 36) Le plan facultaire propose l'ajout de programmes combinés. L'intérêt de tels programmes repose sur le fait qu'ils ne nécessitent aucune ressource additionnelle. Un programme B.Ing. – M.B.A. mérite certainement une attention particulière. Il est bien connu que plusieurs ingénieures et ingénieurs occupent des postes de gestion. Il ne faut donc pas s'étonner de l'intérêt manifesté envers cette suggestion lors du processus de consultation entrepris dans le cadre de la planification académique facultaire. La proposition d'introduire un programme combiné B.Ing. – M.Sc.A a également suscité beaucoup d'enthousiasme de la part des étudiantes et étudiants sondés. Il s'agirait ici de combiner la formation de baccalauréat et de maîtrise. Cette formation serait de plus courte durée que la somme des deux programmes pris séparément. Ce programme pourrait donc inciter certains des meilleures étudiantes et étudiants à poursuivre des études de 2^e cycle, et, éventuellement, de 3^e cycle. La Faculté d'ingénierie et la FESR sont fortement encouragées à entreprendre des démarches pour le développement de ces programmes combinés.

6) Faculté des sciences

Portrait de la Faculté des sciences en 2014-2015	
Crédit-étudiants	19 195
Crédits enseignés	969
Inscriptions à temps complet	556
Corps professoral à temps complet	49
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	123
Crédits de dégrèvement pour la recherche	111
Nombre de chaires de recherche	4
Nombre de départements / écoles / secteurs	6
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	22
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	6
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	1

La Faculté des sciences offre des programmes d'études dans six disciplines : biochimie, biologie, chimie, informatique, mathématiques et physique. Comme indiqué au tableau 11, elle compte 22 programmes de 1^{er} cycle, dont trois en partenariat avec le CCNB (baccalauréats appliqués). À cela s'ajoutent quatre programmes offerts conjointement avec la Faculté des sciences de l'éducation (B. Sc. – B. Éd.) (voir section E.7). Sept mineures²⁴ se trouvent au répertoire. Au niveau des cycles supérieurs, la Faculté des sciences offre six programmes de maîtrise et un programme de doctorat. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Francis LeBlanc se trouve à l'annexe 6 et les rapports des associations étudiantes du D.S.S., d'informatique et de mathématiques & statistique se trouvent à l'annexe 11 (p. 473, p. 483 et p. 491).

Tableau 11

Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté des sciences pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appl. sc. laboratoire médical	4	8	2	9	8	31
2. B. appl. thérapie respiratoire	8	4	8	6	4	30
3. B. appl. techniques radiologiques	8	4	12	4	7	35
4. B. en informatique appliquée	0	6	5	1	8	20
5. B. informatique appliquée - coop	4	3	4	2	0	13
6. B. Sc. majeure biologie	6	3	1	3	3	16
7. B. Sc. majeure biologie - coop	0	0	0	1	0	1
8. B. Sc. majeure chimie	1	0	1	1	0	3
9. B. Sc. majeure en biochimie	0	0	2	2	3	7

²⁴ Biochimie, biologie, chimie, informatique, mathématiques, physique, statistique appliquée

10. B. Sc. majeure en biochimie - coop	0	0	2	2	3	7
11. B. Sc. majeure en informatique	1	2	2	2	0	7
12. B. Sc. majeure en physique	0	0	0	1	1	2
13. B. Sc. majeure mathématiques	2	1	1	0	0	4
14. B. Sc. majeure math. - coop	0	0	2	1	1	4
15. B. Sc. multidisciplinaire	0	6	1	4	3	14
16. B. Sc. spécial. biochimie	8	5	8	15	18	54
17. B. Sc. spécial. biochimie - coop	3	2	3	5	1	14
18. B. Sc. spécial. biologie	9	6	5	5	9	34
19. B. Sc. spécial. biologie - coop	1	1	0	0	2	4
20. B. Sc. spécial. chimie	2	2	3	3	4	14
21. B. Sc. spécial. physique	3	2	4	5	3	17
22. D. sciences de la santé (DSS)	57	55	68	74	60	314
Cycles supérieurs						
23. M. Sc. biochimie	3	4	2	5	3	17
24. M. Sc. biologie	1	3	5	0	3	12
25. M. Sc. chimie	1	3	1	1	1	7
26. M. Sc. informatique	0	3	1	1	3	8
27. M. Sc. mathématiques	2	1	1	1	0	5
28. M. Sc. physique	1	4	3	4	7	19
29. Doctorat en sciences de la vie *	-	-	-	-	1	1

*Programme lancé à l'automne 2011

Plusieurs programmes d'études de la Faculté des sciences touchent des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaires²⁵ tels qu'énoncés dans la *Stratégie institutionnelle de recherche*. De plus, la Faculté occupe le premier rang en termes de productivité en recherche. Ce renforcement réciproque des programmes d'études et des activités de recherche renvoie à plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel. Il est également important de mentionner que la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique sont des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE et font partie intégrante des programmes B. Sc.-B. Éd.

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 37) Les trois baccalauréats appliqués (B. appl. science de laboratoire médical, thérapie respiratoire, techniques radiologiques) sont offerts conjointement avec le CCNB et le réseau de santé Vitalité. Il s'agit de programmes contingentés qui répondent à des besoins évidents de formation. L'Université a la responsabilité de la formation générale alors que le CCNB se charge de la formation technique qui est complétée par des stages au sein des institutions du réseau de santé Vitalité. Il faut savoir que la formation offerte à l'Université est constituée de cours qui

²⁵ Axes de développement : santé; environnement
Créneaux de recherche prioritaire : technologies de l'information et de la communication; optique et matériaux de pointe

- relève d'autres programmes d'études. Ces trois programmes constituent donc un modèle d'efficience et de collaboration interinstitutionnelle et doivent être considérés prioritaires.
- 38) La pertinence du baccalauréat en informatique appliquée (régime régulier et coopératif) est facile à établir. On y forme des analystes en logiciel dont l'expertise est sollicitée dans de nombreux secteurs de l'économie. Ceci étant dit, il est impossible de passer sous silence les nombreuses préoccupations soulevées par les étudiantes et étudiants en informatique appliquée rencontrés lors des consultations menées dans le cadre de l'exercice de planification académique. Le rapport de l'Association étudiante d'informatique se trouve à l'annexe 11 (p.483). Bien que le rapport soit rédigé par un seul étudiant, il reflète précisément les propos des étudiantes et étudiants rencontrés. La Faculté et le Département d'informatique sont fortement encouragés à se pencher sur ces commentaires et suggestions et apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant. Quant à la majeure en informatique, son très faible pouvoir d'attraction s'explique probablement en partie par les commentaires qui précèdent. En somme, les deux programmes de premier cycle en informatique nécessitent une attention particulière.
- 39) Les quatre programmes de biochimie (majeure et spécialisation ; régime régulier ou coopératif) sont les programmes phares de la Faculté et doivent être considérés comme prioritaires. Les activités de recherche du corps professoral sont variées et soutenues ce qui permet à des étudiantes et des étudiants de 1^{er} cycle de s'initier à la recherche scientifique, notamment dans les domaines de la santé²⁶. De plus, ces programmes d'études constituent un tremplin vers des études de 2^e cycle et, éventuellement, vers le doctorat en sciences de la vie.
- 40) La spécialisation et la majeure en biologie comptent typiquement plus d'une quarantaine d'inscriptions et une dizaine de diplômées et de diplômés par année qui ont accès à plusieurs programmes de cycle supérieur, notamment en études de l'environnement. Les étudiantes et les étudiants peuvent bénéficier d'un environnement enrichissant, grâce aux activités de recherche du corps professoral et à la Chaire de recherche du Canada en écologie polaire et boréale (titulaire : Nicolas Lecomte). Il ne fait aucun doute que les programmes de biologie sont prioritaires, d'autant plus que cette discipline est enseignée dans de nombreux autres programmes d'études et que le B.Sc.-B. Éd. avec concentration en biologie est, de loin, le programme combiné B.Sc.-B. Éd. le plus populaire.
- 41) Le baccalauréat avec spécialisation en physique doit être considéré prioritaire. Comme c'est le cas ailleurs au Canada, il serait irréaliste de comparer son achalandage à celui des programmes en biochimie et en biologie (voir paragraphes 39 et 40). Il n'en demeure pas moins un programme performant qui

²⁶ Deux membres du corps professoral du Département de chimie et biochimie détiennent une chaire de recherche soit le professeur Marc Surette (Chaire de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick en biosciences) et la professeure Sandra Turcotte (Chaire de recherche de la Société canadienne du cancer).

- est soutenu par un corps professoral actif en recherche dans un créneau de recherche prioritaire. Le projet de doctorat en optique et matériaux présentement en chantier (voir paragraphe 46) va également contribuer à renforcer cette discipline.
- 42) La Faculté doit porter une attention particulière à certains programmes de 1^{er} cycle en chimie, en mathématiques et en physique. Certes, l'étude de ces disciplines est exigée dans de nombreux programmes (cours de service), mais les programmes de majeure et de spécialisation en chimie, de majeure en physique et de majeure en mathématiques attirent peu d'étudiantes et d'étudiants, et ce, en dépit du fait qu'il s'agit de disciplines qu'on retrouve sur la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE (B.Sc.-B. Éd.). Le déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des sciences se fera à l'automne 2016. Il faudra suivre de près l'impact de ces reconfigurations sur l'attrait de ces quatre programmes. Si le baccalauréat avec spécialisation en chimie continue à susciter aussi peu d'intérêt après la reconfiguration, il faudra réfléchir à la pertinence de continuer à l'offrir. Quant aux trois programmes de majeure (chimie, mathématiques, physique), leur statut de « matière enseignable » (B.Sc.-B. Éd.) ne met pas la Faculté à l'abri de la nécessité de déployer tous les efforts pour redynamiser ces programmes.
- 43) Le diplôme préparatoire aux sciences de la santé (D.S.S.) est, de très loin, le programme d'études le plus populaire de la Faculté des sciences. Ce programme de deux ans mène à l'obtention d'un diplôme qui prépare à l'admission à plusieurs programmes dans le domaine de la santé, notamment, la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, l'optométrie et la physiothérapie. Ce programme est entièrement constitué de cours qui relèvent d'autres programmes d'études. Il s'agit bien évidemment d'un programme prioritaire.
- 44) Comme c'est le cas pour d'autres facultés, les statistiques de diplomation des six programmes coop offerts par la Faculté des sciences sont décevantes (voir paragraphes 3, 34, 70 et 79). En contribuant significativement à enrichir l'expérience étudiante, ces programmes s'inscrivent parfaitement dans le plan stratégique institutionnel. La Faculté doit promouvoir davantage ces programmes et investiguer, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif, quelles sont les entraves à la participation aux régimes coopératifs.
- 45) Un programme de maîtrise existe pour chacune des six disciplines de la Faculté des sciences. Comme c'est le cas au niveau du 1^{er} cycle, les programmes de biochimie et de biologie sont les plus fréquentés. La nature des recherches réalisées par les membres du corps professoral rattachés à ces programmes s'arrime avec la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Quant à la maîtrise en mathématiques et la maîtrise en physique, une entente récente conclue avec l'*African Institute for Mathematical Sciences* porte déjà ses fruits en termes d'inscriptions à ces programmes. De plus, on peut s'attendre à ce que la maîtrise en physique bénéficie de retombées positives du projet de doctorat en optique et matériaux présentement en chantier (voir paragraphe 46). La maîtrise en

- informatique ne semble pas susciter l'intérêt auquel on serait en droit de s'attendre. Les préoccupations dont il a été fait mention au paragraphe 38 ne sont probablement pas étrangères à cet état de fait. Quant à la maîtrise en chimie, il est fort probable qu'elle soit victime du pouvoir d'attraction de la maîtrise en biochimie. Bien que le plan stratégique institutionnel mette l'accent sur les programmes de cycles supérieurs, la Faculté des sciences et la FESR doivent s'assurer de prendre rapidement les mesures qui s'imposent pour que la maîtrise en chimie et la maîtrise en informatique puissent continuer à justifier leur place sur la carte des programmes de cycles supérieurs offerts par la Faculté des sciences.
- 46) Le doctorat en sciences de la vie est un franc succès. Lancé en 2011, un premier diplôme a été octroyé au printemps 2015. On compte présentement plus d'une quinzaine d'inscriptions et on prévoit franchir le cap de 20 inscriptions sous peu. Ce programme d'études atteint plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel et s'arrime parfaitement à la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Il s'agit d'un programme prioritaire. La Faculté développe présentement un nouveau programme de doctorat en optique et matériaux. Ce programme s'appuiera sur les forces vives au sein des départements de physique et d'astronomie, de chimie et biochimie et au campus de Shippagan. Il s'inscrit dans un créneau de recherche prioritaire de l'Université et doit être appuyé.
- 47) Une suggestion qui a été faite à plusieurs reprises lors des consultations est la création d'un baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et en économie. Un tel programme est susceptible d'avoir des retombées positives pour les deux disciplines concernées tout en exigeant très peu de nouvelles ressources. La FASS et la Faculté des sciences doivent travailler ensemble à développer un tel programme afin qu'il soit rapidement soumis aux instances. L'Université s'engage à aplanir les barrières administratives qui se dressent face à de tels programmes interdisciplinaires (voir paragraphe 30).
- 48) Avec l'appui financier du ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et du Travail, la Faculté et le CCNB travaillent à développer un baccalauréat appliqué en biotechnologie. Ce programme a un très fort potentiel de succès compte tenu de l'intérêt exprimé par des étudiantes et des étudiants qui recherchent une formation professionnelle à la fois technique et universitaire, dans un secteur d'activité en pleine effervescence. Ce baccalauréat appliqué s'appuie sur des expertises en place à la Faculté et constituera un ajout fort intéressant à la carte de programmes appliqués offerts par la Faculté des sciences.

7) Faculté des sciences de l'éducation

Portrait de la Faculté des sciences de l'éducation en 2014-2015	
Crédit-étudiants	6 649
Crédits enseignés	326
Inscriptions à temps complet	337
Corps professoral à temps complet	26
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	65
Crédits de dégrèvement pour la recherche	10,5
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	2
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	16
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	6
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	1

La Faculté des sciences de l'éducation offre des programmes d'études dans quatre disciplines : administration scolaire, enseignement, enseignement-ressource et orientation. La Faculté propose 16 programmes de 1^{er} cycle dont plusieurs sont offerts conjointement avec la FASS, la Faculté des sciences et la FSSSC. On n'offre aucune mineure. Aux cycles supérieurs, on compte 6 programmes de 2^e cycle et un programme de 3^e cycle (voir tableau 12). Le rapport facultaire de planification académique soumis par la doyenne Marianne Cormier se trouve à l'annexe 7 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation se trouve à l'annexe 11 (p.504).

Tableau 12
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la
Faculté des sciences de l'éducation
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B.A.-B. Éd. (primaire)	96	62	62	48	60	328
2. B. Éd. (programme A)	3	3	7	7	2	22
3. B. Éd. des adultes (général) EP	1	1	0	0	4	6
4. B. Éd. des adultes (technique) EP	1	3	1	0	0	5
5. B. en musique - B.Éd	3	2	3	3	0	11
6. B.A.-B. Éd. majeure anglais	1	4	4	4	7	20
7. B.A.-B. Éd. majeure ét. familiales	3	4	1	3	1	12
8. B.A.-B. Éd. majeure ét. franç.	14	10	11	4	12	51
9. B.A.-B. Éd. majeure géographie	4	4	2	0	2	12
10. B.A.-B. Éd. majeure histoire	8	10	7	3	5	33
11. BEP -B. Éd. maj. éd. physique	25	14	21	12	12	84
12. B.Sc.-B. Éd. conc. math.	5	4	3	3	2	17

13. B.Sc.-B. Éd. conc. biologie	8	7	8	6	7	36
14. B.Sc.-B. Éd. conc. physique	0	3	1	1	3	8
15. B.Sc.-B. Éd. conc. chimie	1	0	0	3	2	6
16. C. en éducation des adultes* EP	18	13	27	14	8	80
Cycles supérieurs						
17. C. 2c déficience visuelle EP	0	0	0	1	0	1
18. C. 2c élèves malentendants EP	0	0	1	0	1	2
19. M. Éd.** administration scolaire	5	10	1	6	6	28
M. Éd. enseignement ressource	2	3	2	0	2	9
M. Éd. enseignement	3	1	1	2	1	8
20. M.A. Éd.** administration scolaire	5	1	0	0	1	7
M.A. Éd. enseignement ressource	1	1	1	0	0	3
M.A. Éd. enseignement	2	1	2	1	0	6
21. Maîtrise en orientation	11	13	6	7	7	44
22. M.A. orientation	1	0	0	0	0	1
23. Doctorat en éducation	2	0	3	5	5	15

*Récemment renommé « Certificat en andragogie »

**Les programmes M.Éd. et M.A. Éd. offrent trois mentions : administration scolaire, enseignement ressource, enseignement

La Faculté a perdu près de 45% de ses inscriptions au cours des cinq dernières années, principalement au 1^{er} cycle. Ceci va forcément se répercuter sur les statistiques de diplomation au cours des prochaines années. Ce phénomène s'explique par la conjonction de deux facteurs qui découlent de la démographie défavorable, à savoir la diminution du nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme des écoles secondaires de la province et la contraction de la demande pour des enseignantes et des enseignants au Nouveau-Brunswick.

Contrairement aux autres unités académiques, les programmes de la Faculté des sciences de l'éducation sont balisés par le mandat qui lui est confié par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE). En effet, elle est la seule responsable pour la formation initiale en enseignement pour les francophones du Nouveau-Brunswick. Il est également important de souligner que, pour répondre aux exigences du MÉDPE, les programmes B.A.-B. Éd. et B.Sc.-B. Éd. sont d'une durée de cinq ans (168 crédits).

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 49) Les programmes B.A.-B. Éd. (primaire), B.A.-B. Éd. / B.Sc.-B. Éd. (secondaire), ainsi que le programme B. Éd. (programme A) constituent la raison d'être de la Faculté. Ils préparent spécifiquement pour l'enseignement dans le système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick et mènent automatiquement à l'obtention d'un brevet d'enseignement à la certification 5. Par conséquent, ils constituent les programmes prioritaires de la Faculté (voir cependant le paragraphe 50)

- 50) Tous les programmes de 1^{er} cycle de la Faculté des sciences de l'éducation sont offerts en partenariat avec la FASS, la Faculté des sciences et la FSSSC qui ont la responsabilité de la formation disciplinaire. La seule exception est le B. Éd. (programme A) qui est d'une durée de deux ans puisqu'il exige un premier baccalauréat dans une discipline des programmes approuvés par le MÉDPE. Les statistiques du tableau 12 montrent que ce programme de deux ans compte à peine 5% des finissantes et finissants en éducation. Ceci est particulièrement étonnant à la lumière du fait que dans les autres universités francophones hors Québec (Ottawa²⁷, Glendon, Saint-Boniface, Campus Saint-Jean²⁷), la voie normale pour devenir enseignante ou enseignant est un programme post-baccalauréat de deux ans après un premier baccalauréat dans une discipline scolaire approuvée. Avec à peine plus de 200 inscriptions au 1^{er} cycle, il est légitime de s'interroger si le B. Éd. (programme A) ne devrait pas être la voie normale de formation des enseignantes et enseignants. Ceci permettrait également d'adresser des préoccupations qui ont été exprimées lors des consultations, notamment au niveau du suivi des dossiers étudiants. La Faculté doit rapidement se pencher sur cette question afin de s'assurer qu'elle peut répondre à son mandat tout en utilisant optimalement les ressources de l'Université.
- 51) Compte tenu de la tendance lourde qu'on observe au niveau de la démographie de la province, il faut accueillir très favorablement la proposition de la Faculté relative à la création d'un programme « non certifiant » (annexe 7, p.359). Un tel programme d'études est susceptible d'attirer des étudiantes et des étudiants qui s'intéressent aux sciences de l'éducation sans nécessairement vouloir accéder à la carrière d'enseignante ou d'enseignant. Un tel programme pourrait également ouvrir les portes de la Faculté aux étudiantes et étudiants internationaux.
- 52) Comme le mentionne le rapport facultaire de planification académique (annexe 7, p.359), les études familiales ne font plus partie de la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE. Il ne faut donc pas s'étonner de l'évolution à la baisse des statistiques d'inscription et de diplomation au B.A.-B. Éd. (majeure en études familiales). Ce programme d'études doit être **redéfini ou** aboli (voir également le paragraphe 63).
- 53) Les programmes combinés en éducation physique (BÉP-B. Éd. majeure éducation physique) et en musique (B. musique – B. Éd.) reposent sur les ressources de leur programme respectif et permettent à la Faculté de répondre au mandat que lui a confié le MÉDPE quant à la formation dans ces matières scolaires. Ces programmes doivent donc être conservés. Le programme combiné en musique est très peu fréquenté alors que l'inverse est vrai pour le programme combiné en éducation physique. Tous les intervenants reconnaissent que le marché pour les diplômées et les diplômés en éducation physique est saturé. Les inscriptions ont

²⁷ À l'Université d'Ottawa et à la Faculté Saint-Jean, on offre également quelques programmes de 5 ans, mais ils mènent à l'obtention de deux diplômes, soit un baccalauréat dans la discipline scolaire et un B. Éd.

- diminué de moitié au cours des cinq dernières années, et les deux facultés partenaires doivent réfléchir ensemble à l'avenir de ce programme.
- 54) Ici comme ailleurs, nos sociétés reconnaissent de plus en plus l'importance de la petite enfance dans le plein développement de la personne humaine. Dans un contexte minoritaire, son importance est démultipliée. D'ailleurs, la petite enfance a été identifiée comme un des quatre axes d'intervention dans la PALC²⁸. La Faculté est encouragée à voir comment elle pourrait se positionner en matière de programmes d'études et de recherche en petite enfance.
 - 55) En partenariat avec l'Éducation permanente, la Faculté a l'intention de développer un certificat en littératie et francisation. Un tel programme est tout à fait pertinent et doit être encouragé. Non seulement la Faculté dispose de l'expertise pour développer un tel programme mais il est prévu que ce certificat sera offert en ligne et, par conséquent, répondra à des besoins de formation présents dans l'ensemble du Canada.
 - 56) La question de la formation en immersion mérite également une réflexion. Bien que cette formation relève présentement de la *University of New Brunswick*, il semble évident que l'Université de Moncton est nettement mieux outillée pour répondre aux besoins de la province en matière de formation d'enseignantes et d'enseignants en immersion française. Il y a lieu d'entreprendre des démarches auprès du MÉDPE afin de voir à ce que cette responsabilité revienne à notre Faculté des sciences de l'éducation.
 - 57) La Faculté offre trois programmes d'études en andragogie; un certificat et deux baccalauréats. Ces programmes sont livrés par l'Éducation permanente. Le certificat en éducation des adultes, récemment restructuré et renommé certificat en andragogie, est une formation obligatoire pour enseigner au CCNB. Nous devons respecter l'engagement de l'Université envers le CCNB et continuer à offrir ce programme. Les deux programmes B. Éd. (formation générale et formation technique) ne suscitent aucun intérêt, et ce, depuis plusieurs années. Ils doivent être **redéfinis ou** abolis. Puisque le B. Éd. (formation générale) exige un premier baccalauréat comme condition d'admission, il pourrait être approprié de le transformer en un programme de maîtrise sans thèse (M.Éd.) en andragogie. La Faculté est encouragée à étudier la faisabilité d'un tel programme de 2^e cycle.
 - 58) La Faculté des sciences de l'éducation offre six programmes de 2^e cycle - quatre maîtrises et deux certificats. Les quatre programmes de maîtrise doivent être considérés comme prioritaires. Trois mentions (administration scolaire, enseignement, enseignement-ressource) sont disponibles dans le programme de maîtrise en éducation avec thèse (M.A. Éducation) et sans thèse (M.Éd.). Comme il fallait s'y attendre, la maîtrise sans thèse (M.Éd.) est beaucoup plus courue que la maîtrise avec thèse (M.A.) particulièrement par les enseignantes et enseignants en exercice, car elle permet d'accéder à la certification 6. De plus, la récente reconfiguration qui ramène le nombre de crédits de 45 à 30 aura certainement

²⁸ Politique d'aménagement linguistique et culturel.

pour effet d'en accroître encore la popularité. Ajoutons que l'Éducation permanente travaille présentement à médiatiser les cours de la M.Éd. (mention enseignement-ressource), ce qui permettra d'offrir ce programme en ligne et d'aller recruter au-delà des frontières de la province. Vu que le programme avec thèse (M.A.) puise à partir de la même banque de cours que le programme sans thèse (M.Éd.), son faible taux d'inscription et de diplomation ne doit pas être vu comme une entrave à son maintien. Le même commentaire s'applique aux deux maîtrises en orientation (M.Éd sans thèse et M.A. avec thèse). Ces programmes forment des conseillères et des conseillers en orientation dont l'expertise est très recherchée tant dans le système scolaire qu'ailleurs (services correctionnels, fonction publique, universités, etc.). Un mot finalement sur le certificat de 2^e cycle en enseignement aux élèves malentendants et le certificat de 2^e cycle en enseignement en déficience intellectuelle. Ces programmes offerts à temps partiel par l'Éducation permanente sont très peu fréquentés, mais le MÉDPT demande à la Faculté de les garder au répertoire, ce qui sera fait.

- 59) Le programme de doctorat en éducation doit être considéré comme prioritaire. Sa thématique est l'éducation en milieu francophone minoritaire, ce qui s'inscrit directement dans l'esprit du plan stratégique institutionnel et de la *Stratégie institutionnelle de recherche*. On y compte une vingtaine d'inscriptions et environ cinq diplômées et diplômés par année. De plus, les changements qui y ont été apportés récemment vont en accroître encore l'attractivité.

8) Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)

Portrait de la FSSSC en 2014-2015	
Crédit-étudiants	18 067
Crédits enseignés	969
Inscriptions à temps complet	751
Corps professoral à temps complet	56
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	159
Crédits de dégrèvement pour la recherche	57
Nombre de chaires de recherche	2
Nombre de départements / écoles / secteurs	4
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	8
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	4
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	2

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires offre des programmes d'études dans sept disciplines : éducation physique, études familiales, kinésiologie, nutrition, psychologie, science infirmière et loisir. On dénombre huit programmes de 1^{er} cycle auxquels s'ajoutent deux programmes offerts conjointement avec la Faculté des sciences de l'éducation (voir section E.7). Deux mineures²⁹ sont affichées au Répertoire. La FSSSC offre également quatre programmes de maîtrise et deux programmes de doctorat (tableau 13). Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Paul É. Bourque se trouve à l'annexe 8 et les rapports des associations étudiantes de kinésiologie & loisirs, nutrition, psychologie et science infirmière se trouvent à l'annexe 11 (p. 486, p. 497, p. 501 et p. 509).

Tableau 13

Nombres de diplômes dans les programmes de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appliqué interv. touristique	0	1	0	2	0	3
2. B. en science infirmière	122	134	129	86	104	575
3. B. en sciences de kinésiologie	31	28	37	49	43	188
4. B. gestion loisir sport tourisme *	7	9	9	14	13	52
5. B. ès sciences nutrition (internat)	0	21	14	21	17	73
6. B.A. majeure études familiales	4	1	8	8	6	27
7. B.A. majeure psychologie	14	17	14	14	15	74
8. B.A. spécialisation psychologie	26	17	19	30	14	106

²⁹ Développement personnel et social, Psychologie

Cycles supérieurs						
9. M. Science infirmière – inf. prati.	1	13	4	3	7	28
10. M. Science infirmière	2	0	3	3	4	12
11. M. Sc. nutrition - alimentation	4	1	2	0	1	8
12. M.A. psychologie	10	10	4	2	3	29
13. Doctorat en psychologie	0	1	3	2	1	7
14. Doctorat professionnel en psychologie **	-	-	-	4	5	9

*Anciennement nommé baccalauréat en récréologie

**Programme lancé à l'automne 2010

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 60) À cause du manque d'intérêt, les admissions au baccalauréat appliqué en intervention touristique ont été suspendues en juillet 2013. Tel que le propose l'École de kinésiologie et de loisir, ce programme doit être aboli.
- 61) Le baccalauréat en science infirmière utilise l'approche pédagogique par compétence et fait l'objet d'un agrément par l'Association des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick³⁰. On a enregistré une baisse des inscriptions et de la diplomation depuis quelques années. Ceci étant dit, ce programme, offert en totalité dans les trois campus, produit le plus grand nombre de diplômées et de diplômés à l'Université de Moncton (voir tableau 3). Il s'agit bien évidemment d'un programme prioritaire. Mentionnons également qu'une nouvelle passerelle pour infirmières et infirmiers auxiliaires est susceptible de contribuer au renversement de la tendance baissière des inscriptions. En plus du programme pour étudiante ou étudiant régulier, une variante du baccalauréat en science infirmière pour infirmière ou infirmier immatriculé est encore au répertoire. Les admissions à ce programme ont été suspendues en juillet 2013. Il s'agit d'un programme à abolir.
- 62) En plus du programme combiné BÉP-B.Éd. (voir paragraphe 53), l'École de kinésiologie et de loisir offre deux programmes de 1^{er} cycle; le baccalauréat en science de kinésiologie³¹ et le baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme. Le programme de kinésiologie compte plus de 150 inscriptions et une quarantaine de diplômées et diplômés par année. Les activités de recherche du corps professoral s'inscrivent dans un axe prioritaire de recherche, soit la santé. Quant au baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme, la lecture des commentaires de l'Association étudiante suscite des préoccupations. (annexe 11, p.488). On peut aussi s'interroger sur l'arrimage de ce programme avec le plan stratégique institutionnel et la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Il est donc essentiel que l'École de kinésiologie et de loisir ainsi que la FSSSC se penche sérieusement sur ce programme qui parvient malgré tout à attirer un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants.

³⁰ Le baccalauréat en science infirmière est un programme contingenté à 93 places.

³¹ Ce programme répond aux exigences du *Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et en kinésiologie*.

- 63) Outre le programme combiné B.A.-B.Éd (majeure en études familiales), l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF) offre deux programmes de 1^{er} cycle, soit le baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat et le B.A. avec majeure en études familiales. Cette majeure suscite très peu d'intérêt de la part des étudiantes et des étudiants. Ceci s'explique en partie par le fait que les études familiales ne font plus partie de la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE (voir paragraphe 52). Il est difficile de justifier l'allocation de ressources à ce programme alors que plusieurs programmes performants ont besoin de ressources additionnelles. Ce programme doit donc être **redéfini ou** aboli³². Par ailleurs, le baccalauréat ès sciences en nutrition est un programme contingenté³³ d'une durée de cinq ans qui inclut un internat. Ce programme fait l'objet d'un agrément auprès de *Diététistes du Canada*. On y forme des diététistes pouvant devenir membres de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick (ou d'autres provinces). Avec une centaine d'inscriptions et près d'une vingtaine de diplômes attribués chaque année, ce programme répond visiblement à des besoins de formation au sein de notre communauté. Les recherches dans le domaine de la nutrition qui sont menées par le corps professoral s'inscrivent dans l'axe prioritaire de la santé. Le baccalauréat ès sciences en nutrition avec internat est un programme prioritaire.
- 64) Au 1^{er} cycle, l'École de psychologie offre deux programmes d'études (B.A. majeure et B.A. spécialisation). Comme c'est le cas dans les autres universités au Canada, les aspects appliqués de la psychologie (ex. santé mentale) ont un pouvoir d'attraction considérable auprès des étudiantes et des étudiants (voir paragraphe 68). D'ailleurs, plusieurs étudiantes et étudiants d'autres programmes s'inscrivent à des cours de psychologie dans le cadre de la mineure en psychologie ou pour répondre aux exigences de leur propre programme d'études. Avec une trentaine de diplômées et de diplômés par année, il ne fait aucun doute que ces deux programmes sont prioritaires.
- 65) Au 2^e cycle, l'École de science infirmière offre deux programmes d'études; un programme sans thèse (Maîtrise pour infirmière et infirmier praticien) et un programme avec thèse. Près de 90 % des inscriptions aux deux programmes sont à temps partiel et le programme sans thèse est plus fréquenté. Ceci étant dit, les deux programmes utilisent un tronc commun de cours. Ces deux programmes appuient les recherches menées par le corps professoral. Il s'agit souvent de recherches de nature appliquée qui sont orientées vers des problématiques de santé qui touchent notre communauté. Ceci correspond aux orientations du plan stratégique institutionnel. Ces deux programmes doivent être maintenus.
- 66) Le programme M. Sc. (nutrition – alimentation) compte peu de diplômées et de diplômés. Les inscriptions y sont très peu élevées, et ce, depuis plusieurs années. Pour relancer ce programme, l'ÉSANEF propose de le scinder en deux pour en

³² Le programme de maîtrise en études familiales a récemment été aboli (mars 2016).

³³ Le Bacc. ès sciences (nutrition) avec internat est contingenté à 20 inscriptions par année et fonctionne à plein régime.

- faire une maîtrise professionnelle en nutrition et une maîtrise en sciences des aliments. Il est difficile d'imaginer qu'une telle démarche aurait des effets positifs sur les inscriptions. La nutrition et la science des aliments pourraient être bien servies par le projet de maîtrise interdisciplinaire en santé (voir paragraphe 67). Par conséquent, il est proposé **de redéfinir ou** d'abolir le programme M.Sc. (nutrition – alimentation).
- 67) La FSSSC, en partenariat avec la FESR, est à développer une nouvelle maîtrise interdisciplinaire en santé (avec thèse) qui permettra de répondre à des besoins de formation et de recherche variés dans l'écosystème de la santé. Ce programme sera d'intérêt pour les quatre écoles de la FSSSC en plus d'intéresser d'autres facultés ainsi que le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick. Ce nouveau programme doit être une priorité de la FSSSC.
- 68) Aux cycles supérieurs, l'École de psychologie offre deux cheminements en psychologie. Le programme M.A. mène normalement au Ph. D. et constitue le cheminement classique de formation en recherche psychologique. Le doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.) est accessible à partir du baccalauréat et constitue la formation qui mène normalement à la profession de psychologue³⁴. Comme en fait foi le tableau 13, le nombre de diplômés de M.A. a diminué considérablement au cours des dernières années et le nombre de diplômés accordés au Ph. D. est extrêmement bas. Il faut interpréter ces données avec prudence à cause de la possibilité d'un passage accéléré de la M.A. au Ph. D. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que la popularité du doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.) fait ombrage au cheminement M.A. – Ph. D. et que cette réalité est là pour rester. Bien que cet état de fait ne soit pas le propre de l'Université de Moncton, la taille de notre université, particulièrement aux cycles supérieurs, constitue un défi pour le maintien d'une telle structure à deux cheminements. La FSSSC et la FESR doivent surveiller de près l'évolution de la situation et identifier des solutions pour que l'attrait d'un cheminement ne se fasse pas au détriment de l'autre. L'École de psychologie propose un programme combiné Ph.D.-D.Psy. mais son impact sur la M.A. (psychologie) est incertain.

³⁴ Le cheminement M.A. (psychologie) – D. Psy. est possible, mais atypique.

9) Campus d'Edmundston (UMCE)

Portrait de l'UMCE en 2014-2015	
Crédit-étudiants	10 424
Crédits enseignés	854
Inscriptions à temps complet	360
Corps professoral à temps complet	54
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	145
Crédits de dégrèvement pour la recherche	81
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	7
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	2
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	-
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	-

L'UMCE offre les deux premières années de la plupart des programmes d'études du 1^{er} cycle en arts et en sciences sociales ainsi qu'en administration. On y offre également la première année des programmes en sciences et en science de la santé et les trois premières années de plusieurs programmes relevant de la Faculté des sciences de l'éducation. Les programmes de baccalauréat en science infirmière, de baccalauréat ès arts multidisciplinaire, de diplôme des sciences de la santé (D.S.S.) et le tout nouveau baccalauréat d'études individualisées peuvent être complétés en totalité à Edmundston. Tel que spécifié dans la Charte de l'Université de Moncton, ce campus est autorisé à offrir l'entièreté des programmes de 1^{er} cycle en foresterie, en agriculture et en aménagement du territoire. Au niveau des cycles supérieurs, la maîtrise en sciences forestières qui relève de la FESR est offerte exclusivement au Campus d'Edmundston. Le tableau 14 montre les diplômes accordés pour les programmes qui relèvent exclusivement du campus d'Edmundston. Les données de diplomation des autres programmes d'études sont présentées à titre indicatif, car ces programmes sont traités au sein des facultés d'attache. Le rapport de planification académique soumis par la doyenne des études Pierrette Fortin se trouve à l'annexe 9.

Tableau 14
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de l'UMCE
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. aménagement des forêts – coop	7	0	1	0	0	8
2. B. aménagement des forêts	10	4	5	7	5	31
Cycles supérieurs						
3. M. ès sciences forestières *	2	1	1	0	0	4
Programmes offerts sur les trois campus (traités au sein des facultés d'attache)						

Baccalauréat en commerce	(0)	(4)	(2)	(2)	(1)	(9)
B. ès arts multidisciplinaire	(7)	(7)	(5)	(8)	(10)	(37)
D. des sciences de la santé	(11)	(6)	(13)	(9)	(9)	(48)
B. en science infirmière	(19)	(33)	(23)	(27)	(28)	(130)
B. Éd. des adultes (général)	(1)	(0)	(0)	(0)	(1)	(2)
B. Éd. des adultes (technique)	(0)	(0)	(1)	(0)	(0)	(1)
C. comptabilité	(0)	(0)	(1)	(0)	(0)	(1)
C. marketing	(0)	(1)	(0)	(0)	(0)	(1)
C. admin. Du personnel A	(1)	(1)	(0)	(0)	(0)	(2)
C. gestion services financiers	(4)	(2)	(2)	(1)	(0)	(9)
C. management	(3)	(3)	(3)	(2)	(1)	(12)
C. éducation des adultes	(1)	(4)	(5)	(2)	(2)	(14)
Baccalauréat ès arts général	(2)	(0)	(1)	(1)	(0)	(4)

*Ce programme est offert uniquement à l'UMCE et la responsabilité administrative relève de la FESR.

L'analyse du rapport du campus et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 69) Le baccalauréat en aménagement des forêts est le programme phare de l'UMCE. L'industrie forestière a une forte présence dans la région et l'Université se doit de répondre aux besoins en matière de formation et de recherche en foresterie. D'ailleurs, l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques est situé à l'UMCE. Les inscriptions au baccalauréat en aménagement des forêts sont à la hausse depuis quelques années ce qui devrait se refléter bientôt sur les statistiques de diplomation.
- 70) Malheureusement, la version coop de baccalauréat en aménagement des forêts ne suscite pas d'intérêt. Comme il a été mentionné ailleurs dans ce document (voir paragraphes 3, 34, 44 et 79), cette situation est déplorable, d'autant plus que l'apprentissage expérientiel fait partie du plan stratégique institutionnel. L'UMCE doit identifier les raisons pour lesquelles les étudiantes et les étudiants en foresterie ne sont pas intéressés à faire des stages rémunérés dans leur domaine d'études pendant leur formation.
- 71) Les efforts des dernières années pour mousser le baccalauréat en aménagement des forêts ont permis d'accroître les inscriptions. Il faut espérer que ceci va se répercuter sur le programme de maîtrise en sciences forestières. Les statistiques d'inscriptions des deux dernières années sont encourageantes (6 et 5 inscriptions). Pour les raisons mentionnées au paragraphe 69, la pertinence d'un tel programme pour l'UMCE est évidente. De plus, en tant qu'unique programme de cycle supérieur offert au campus d'Edmundston, la maîtrise en sciences forestières est très importante pour le corps professoral et ouvre de belles possibilités d'implications dans des travaux de recherche pour les étudiantes et les étudiants du 1^{er} cycle. Il est recommandé de maintenir ce programme d'études.
- 72) L'UMCE propose de développer une maîtrise professionnelle en gestion de l'environnement forestier. Contrairement au programme de maîtrise en sciences forestières qui est orienté vers la recherche, il s'agirait de permettre à des

- forestiers et des forestières en exercice qui n'ont pas nécessairement une formation de 1^{er} cycle dans le domaine de la foresterie d'actualiser leurs connaissances en gestion de l'environnement forestier. Il s'agit d'un projet qui mérite d'être étudié plus à fond avec la Faculté d'administration, la FESR et l'industrie forestière régionale.
- 73) Il a été mentionné au paragraphe 61 que les inscriptions sont à la baisse au baccalauréat en science infirmière. L'UMCE propose de signer une entente avec le Cégep de Rivière-du-Loup pour que leurs diplômées et les diplômés qui sont membres de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec puissent recevoir des équivalences afin de pouvoir s'inscrire en 3^e année du baccalauréat en science infirmière³⁵. Ce type d'entente, qui n'entraîne aucun coût pour l'Université, pourrait éventuellement s'étendre aux autres cégeps du Bas-Saint-Laurent. L'UMCE est encouragée, en partenariat avec l'École réseau de science infirmière, d'entreprendre les démarches en ce sens.
- 74) À l'automne 2015, l'Université de Moncton a signé une entente-cadre avec l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). S'en est suivi la signature d'une entente spécifique pour le développement d'un programme conjoint en agroforesterie en partenariat avec l'UMCE. Il s'agirait d'un baccalauréat de quatre ans dans lequel les deux dernières années seraient offertes à l'École de foresterie. Ce programme interdisciplinaire n'engendrerait aucun coût supplémentaire pour l'UMCE et pourrait contribuer à la promotion des échanges internationaux. Il vaut la peine d'examiner davantage la faisabilité de ce projet.
- 75) L'UMCE propose de développer un baccalauréat en environnement forestier dont les deux premières années seraient communes au baccalauréat en aménagement des forêts. L'idée vaut la peine d'être explorée puisque le campus d'Edmundston possède déjà l'expertise pour offrir la majorité des cours d'un tel programme. Ceci étant dit, il faudra pouvoir démontrer qu'un programme en environnement forestier est capable d'attirer de nouvelles étudiantes et étudiants plutôt que de « cannibaliser » le baccalauréat en aménagement des forêts offert présentement.

³⁵ De telles équivalences sont déjà accordées par les universités québécoises.

10) Campus de Shippagan (UMCS)

Portrait de l'UMCS en 2014-2015	
Crédit-étudiants	10 424
Crédits enseignés	711
Inscriptions à temps complet	341
Corps professoral à temps complet	37
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	96
Crédits de dégrèvement pour la recherche	69
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	3
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	6
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	-
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	-

L'UMCS offre les deux premières années de plusieurs programmes d'études du 1^{er} cycle en arts et en sciences sociales ainsi qu'en administration. On y offre également la première année de programmes en sciences et en science de la santé et les trois premières années de plusieurs programmes relevant de la Faculté des sciences de l'éducation. Les programmes de baccalauréat en science infirmière, de diplôme des sciences de la santé (D.S.S.) et le tout nouveau baccalauréat d'études individualisées peuvent être complétés en totalité à Shippagan. Le Campus de Shippagan est le seul à offrir le diplôme en administration des affaires ainsi que le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership en partenariat avec le CCNB. Tel que spécifié dans la Charte de l'Université de Moncton, ce campus est autorisé à offrir l'entièreté des programmes de 1^{er} cycle en gestion des zones côtières et en gestion de l'information. Le tableau 15 montre les diplômes accordés pour les programmes qui relèvent exclusivement du campus de Shippagan. Les données de diplomation des autres programmes d'études sont présentées à titre indicatif, car ces programmes sont traités au sein des facultés d'attache. Le rapport de planification académique soumis par la doyenne des études Marthe Robichaud se trouve à l'annexe 10.

Tableau 15
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de l'UMCS
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appliqué tech. info. Leadership *	-	-	-	-	-	-
2. B. dév. Durable – zone côtière – coop	0	2	0	0	0	2
3. B. dév. Durable – zone côtière	2	2	0	0	1	5
4. B. gestion de l'information – coop	0	2	0	1	0	3

5. B. gestion de l'information	2	1	3	3	6	15
6. D. administration des affaires	6	5	8	5	2	26
Programmes offerts sur les trois campus (traités au sein des facultés d'attache)						
B. Éd. des adultes (technique)	(0)	(1)	(0)	(0)	(0)	(1)
B. Éd. des adultes (général)	(0)	(1)	(0)	(0)	(1)	(2)
C. d'éducation des adultes	(10)	(5)	(15)	(10)	(4)	(44)
B.A. multidisciplinaire	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)	(1)
B.A. général	(2)	(1)	(1)	(1)	(2)	(7)
C. comptabilité	(1)	(2)	(0)	(0)	(1)	(4)
C. management	(1)	(4)	(0)	(0)	(0)	(5)
C. gestion services financiers	(3)	(3)	(7)	(3)	(1)	17
C. d'admin. Du personnel A	(12)	(5)	(3)	(1)	(2)	(23)
D. des sciences de la santé	(13)	(10)	(12)	(17)	(14)	(66)
B. en science infirmière	(37)	(45)	(38)	(24)	(36)	(180)

*Programme lancé à l'automne 2014

L'analyse du rapport du campus et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 76) Le baccalauréat en développement durable et zone côtière est l'un des deux programmes exclusifs terminaux de l'UMCS. Il s'agit d'un programme interdisciplinaire qui permet aux étudiantes et aux étudiants d'interagir avec les intervenants et des acteurs du milieu côtier. Son corps professoral mène des recherches sur des thèmes importants pour la communauté. Il est l'assise de plusieurs ententes interinstitutionnelles avec le CCNB, des cégeps et l'Université Bretagne-Sud et répond à plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel. Les inscriptions se sont légèrement accrues au cours des dernières années mais ce programme demeure fragile. Ce programme est prioritaire et l'UMCS doit déployer tous les efforts pour en assurer le succès.
- 77) Le baccalauréat en gestion de l'information compte en moyenne une dizaine d'inscriptions par année et un taux de diplomation proportionnel. À l'instar du baccalauréat en développement durable et zone côtière, il est l'assise de plusieurs ententes interinstitutionnelles avec le CCNB, des cégeps et quelques institutions d'outre-mer. Certaines des recherches menées par son corps professoral s'inscrivent dans le créneau de recherche prioritaire des technologies de l'information et de la communication. Ce programme est prioritaire.
- 78) Le diplôme en administration des affaires est un programme de deux ans offert uniquement à l'UMCS. Parmi les programmes propres à l'UMCS c'est, de loin, le programme qui attire le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. Il faut savoir qu'en plus d'obtenir un diplôme après deux ans d'études, il est possible de poursuivre ses études à temps plein pour obtenir le B.A.A. ou à temps partiel pour obtenir le baccalauréat en commerce (dorénavant appelé B.A.A. multidisciplinaire). Ce programme constitue un attrait important, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants internationaux. Il doit être maintenu.

- 79) Comme il a été mentionné ailleurs dans ce document, les inscriptions aux deux programmes coop sont décevantes (voir paragraphes 3, 34, 44 et 70). Cette situation doit être examinée et tous les efforts doivent être déployés pour que le régime coopératif occupe la place que lui réserve le plan stratégique institutionnel.
- 80) L'UMCS propose d'offrir la première année des programmes d'ingénierie. Il s'agit d'une suggestion fort intéressante dont les retombées seront positives pour l'UMCS, la Faculté d'ingénierie et la communauté du Nord-Est de la province. Des démarches ont déjà été entreprises à ce sujet et tout laisse croire que cette première année en ingénierie pourra être offerte dès l'automne 2016.
- 81) On propose d'ajouter des concentrations au diplôme en administration des affaires (développement durable, gestion de l'information). Ceci n'entraînerait aucun coût pour l'UMCS qui offre déjà des programmes d'études dans ces domaines. Dans la mesure où l'ajout de ces concentrations n'aura pas d'effet négatif sur les inscriptions dans les deux programmes de baccalauréat concernés, il faut appuyer ce projet.
- 82) L'UMCS propose le développement d'un certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. Il s'agit d'un projet fort intéressant qui s'appuie sur l'expertise en place. Ce programme offert en ligne répondrait sans l'ombre d'un doute à des besoins de formation pour des entreprises de toutes les régions du pays et au-delà.
- 83) Au niveau des cycles supérieurs, le campus de Shippagan propose le développement d'une maîtrise en management stratégique de l'information pour les organisations. À l'instar de la maîtrise en sciences forestières de l'UMCE, ce programme serait sous la responsabilité administrative de la FESR. Il s'agirait d'un programme sans thèse (avec stage) susceptible d'intéresser les personnes détenant un baccalauréat dans de nombreux domaines, dont la gestion de l'information, la bibliothéconomie, l'archivistique, l'administration, le droit et les sciences de la santé. Il faut rappeler que l'UMCS n'offre actuellement aucun programme de 2^e cycle. Outre l'impact des programmes de cycle supérieur sur les activités de recherche, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'exposition des étudiantes et des étudiants du 1^{er} cycle aux activités de recherche. Bref, il s'agit d'un projet qui mérite d'être étudié davantage.

F) Recommandations du VRER

Il découle de la lecture de la section E que toutes les unités académiques contribuent à la mission de l'Université de Moncton.

Recommandation 1 : Toutes les unités académiques doivent être maintenues, car elles offrent des programmes d'études qui contribuent à la mission de l'Université.

Cette section fait la synthèse des 83 autres recommandations énoncées dans la section E du rapport. Pour chaque recommandation, on indique le numéro du paragraphe où a été traitée cette question. Dans quelques cas, un même programme d'études se trouve dans deux tableaux. Par exemple, on peut considérer qu'un programme d'études jugé prioritaire (section F.1) nécessite une attention particulière (section F.3).

1) Liste des programmes prioritaires

Les programmes prioritaires sont ceux qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel et les autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A.A. (comptabilité) B.A.A. (finance) B.A.A. (général) B.A.A. (gestion des opérations) B.A.A. (gestion internationale) B.A.A. (management) B.A.A. (marketing) B.A.A. (systèmes d'information organisationnels)	1
M.B.A. (régulier, temps partiel, coop)	7
Bacc. en travail social Bacc. en traduction (régulier, accéléré, coop)	10
B.A. multidisciplinaire B. Sc. multidisciplinaire	15
Maîtrise en administration publique Maîtrise en gestion des services de santé Maîtrise en travail social M.A. Histoire M.A. Études littéraires M.A. Science du langage Doctorat Études littéraires Doctorat Science du langage	17
★ continuation à la page suivante ★	

1) Liste des programmes prioritaires (suite)

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
★ continuation de la page précédente ★	
Juris Doctor	24
Maîtrise en études de l'environnement	29
B. Ing. – génie civil B. Ing. – génie électrique B. Ing. – génie mécanique	33
M. ès sciences appliquées	35
Bacc. appliqué en science de laboratoire médical Bacc. appliqué en thérapie respiratoire Bacc. appliqué en techniques radiologiques	37
B. Sc. majeure en biochimie B. Sc. spécialisation biochimie	39
B. Sc. majeure en biologie B. Sc. spécialisation biologie	40
B. Sc. spécialisation en physique	41
Diplôme préparatoire aux sciences de la santé	43
M. Sc. biochimie M. Sc. biologie M. Sc. mathématiques M. Sc. physique	45
Doctorat en sciences de la vie	46
B. Éd. (programme A) B.A. – B. Éd. (primaire) B.A. – B. Éd. / B.Sc. – B. Éd. (secondaire)	49
M. Éd. (admin. scolaire, enseign. ressource, enseignement) M.A. Éd. (admin. scolaire, enseign. ressource, enseignement) M. en orientation M.A. orientation	58
Doctorat en éducation	59
Bacc. en science infirmière	61
Bacc. en sciences de kinésiologie	62
Bacc. en sciences (nutrition) avec internat	63
B.A. majeure en psychologie B.A. spécialisation en psychologie	64
Doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.)	68
Bacc. en aménagement des forêts	69
Bacc. en développement durable et zone côtière	76
Bacc. en gestion de l'information	77
Les 20 programmes coopératifs	3, 34, 44, 70, 79

2) Liste des programmes à maintenir

Les programmes à maintenir sont ceux dont l'arrimage au plan stratégique institutionnel et aux autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6 est moins prononcé. Toutefois, ils ont leur place dans notre carte de programmes pour diverses raisons énumérées dans les paragraphes qui y réfèrent.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A. avec majeure en anglais B.A. avec majeure en études françaises B.A. avec majeure en histoire B.A. avec majeure en information-communication B. Sc. sociales avec majeure en criminologie B. Sc. sociales avec majeure en économie B. Sc. sociales avec majeure en sociologie B. Sc. sociales avec majeure en science politique	12
Bacc. en musique (général) Bacc. en musique (interprétation) Bacc. en art dramatique Bacc. en arts visuels Certificat d'études préparatoires en musique	14
Bacc. d'études individualisées	15
B. Sc. majeure en chimie B. Sc. majeure en mathématiques B. Sc. majeure en physique	42
B. musique – B. Éd. BÉP – B. Éd. (majeure en éducation physique)	53
C. en andragogie	57
C. 2 ^e cycle en enseignement aux élèves malentendants C. 2 ^e cycle en enseignement en déficience intellectuelle	58
Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme	62
M. science infirmière – inf. praticienne M. science infirmière	65
M. sciences forestières	71
Diplôme en administration des affaires	78

3) Liste des programmes nécessitant une attention particulière

Les programmes nécessitant une attention particulière sont ceux pour lesquels certaines lacunes ou certaines préoccupations ont été identifiées. La nature des lacunes ou des préoccupations est décrite dans les paragraphes qui y réfèrent ou dans les rapports facultaires.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A.A. (marketing) régime régulier et coopératif	2
Baccalauréat en commerce Certificat d'administration du personnel Certificat en gestion des services financiers Certificat en comptabilité Certificat en finance Certificat en management Certificat en marketing	4
M. Sc. (gestion)	8
Bacc. en musique (général) Bacc. en musique (interprétation) Bacc. en art dramatique Bacc. en arts visuels B.A.V. orientation enseignement Certificat d'études préparatoires en musique	14 22
M.A. histoire M.A. études littéraires M.A. sciences du langage Doctorat études littéraires Doctorat sciences du langage	17
Juris Doctor	24
Maîtrise en droit	26
Bacc. en informatique appliquée B. Sc. majeure en informatique	38
B. Sc. majeure en chimie B. Sc. spécialisation en chimie B. Sc. majeure en physique B. Sc. majeure en mathématiques	42
M. Sc. chimie M. Sc. informatique	45
B.A. – B. Éd. / B. Sc. – B. Éd. (secondaire)	50
B. musique – B. Éd. BÉP – B. Éd. (majeure en éducation physique)	53
Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme	62
M.A. psychologie Ph. D. psychologie	68
Bacc. en développement durable et zone côtière	76
Les 20 programmes coopératifs	3, 34, 44, 70, 79

4) Liste des programmes à développer

Dans la mesure où les ressources sont disponibles, les programmes énumérés ici sont ceux qu'on devrait retrouver au sommet de la liste des priorités de développement des unités académiques. Le rationnel pour le développement de ces programmes se trouve dans les paragraphes qui y réfèrent ou dans les rapports facultaires.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
M.A. politiques publiques	18
M.A. études acadiennes	19
M.A. interdisciplinaire en sciences sociales	20
Bacc. bidisciplinaire mathématiques - économie	21, 47
Post-baccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire	28
Doctorat en études interdisciplinaires	32
B. Ing. – M.B.A.	36
B. Ing. – M. ès sciences appliquées	46
Doctorat en optique et matériaux	46
Bacc. appliqué en biotechnologie	48
Bacc. en éducation « non certifiant »	51
Programme d'études en petite enfance	54
C. en littérature et francisation	55
Formation en immersion française	56
M. Éd. en andragogie	57
M. interdisciplinaire en santé	67
M. gestion de l'environnement forestier	72
Bacc. en agroforesterie (UMCE – U. Félix Houphouët-Boigny)	74
Bacc. en environnement forestier	75
C. en gestion de la sécurité de l'information des entreprises	82
M. management stratégique de l'information pour les organisations	83

5) Liste des programmes à redéfinir ou abolir

Les programmes à redéfinir ou abolir sont ceux dont l'arrimage au plan stratégique institutionnel et aux autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6 est tenu. De plus, ces programmes suscitent très peu d'intérêt de la part des étudiantes et des étudiants.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A. spécialisation en études littéraires B.A. spécialisation en histoire B.A. spécialisation en sciences du langage B.A. spécialisation en géographie B.A. spécialisation en philosophie B. Sc. sociales spécialisation en économie B. Sc. sociales spécialisation en sociologie B. Sc. sociales spécialisation en science politique	11
B.A. avec majeure en géographie B.A. avec majeure en philosophie	13
J.D. – M.B.A. J.D. – M.A.P. J.D. – M.É.E.	25
Diplôme d'études en <i>common law</i>	27
B.A. – B. Éd. (majeure en études familiales)	52
B. Éd. des adultes (général) B. Éd. des adultes (technique)	57
Bacc. appliqué en intervention touristique	60
Bacc. en science infirmière pour infirmière ou infirmier immatriculé	61
B.A. avec majeure en études familiales	63
M. Sc. (nutrition – alimentation)	66

6) Recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes

On trouve ici quelques recommandations susceptibles d'avoir des effets positifs sur divers aspects de la programmation offerte à l'Université de Moncton.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
Développement de compétences souples chez les étudiantes et les étudiants inscrits aux programmes de B.A.A.	5
Identification de certifications professionnelles prioritaires à la Faculté d'administration	6
Cheminement « avec distinction » pour des programmes en arts et en sciences sociales	11
Nouveau modèle de gouvernance et de gestion des programmes interdisciplinaires	30
Entente entre l'UMCE et le cégep de Rivière-du-Loup pour le programme de science infirmière	73
Offrir la première année du B. Ing. au campus de Shippagan	80
Ajout de concentrations au D.A.A. offert au campus de Shippagan	81

G) Remerciements

Il faut d'abord remercier les doyennes et les doyens Paul É. Bourque, Marianne Cormier, Fernand de Varennes, Lise Dubois, Pierrette Fortin, Francis LeBlanc, Gaston LeBlanc, Marthe Robichaud, Gilles Roy et Lisa Roy pour le professionnalisme avec lequel ils ont mené ce dossier au sein de leurs unités académiques. Comme en font foi les rapports facultaires en annexe, le travail a été méticuleux et exhaustif et dresse un portrait réaliste des forces et des faiblesses des unités académiques. Les suggestions et recommandations qui y sont faites témoignent de la compréhension des enjeux propres à chaque unité académique. Il faut aussi souligner la contribution des membres du corps professoral qui ont participé, parfois à plusieurs reprises, aux consultations réalisées dans le cadre de cet exercice. Des remerciements sont également adressés au registraire, M. Pascal Robichaud, pour la production de rapports statistiques. Un remerciement tout spécial à la FÉÉCUM et plus particulièrement au vice-président académique, M. Jean-François Cyr, ainsi qu'à l'AGÉÉUMCE, l'AÉUMCS et aux nombreux conseils étudiants avec qui j'ai échangé et qui ont accepté de rédiger un mémoire (voir annexe 11). Alors que l'Université veut placer l'expérience étudiante au cœur de ses actions, la vision « de l'intérieur » que nous offrent les étudiantes et les étudiants sur les programmes d'études est de la plus haute importance.

*André Samson
23 novembre 2016*

H) Glossaire

Baccalauréat appliqué : Le programme de baccalauréat appliqué vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, de connaissances spécialisées et d'une autonomie intellectuelle. Le contenu disciplinaire est axé sur l'application des connaissances dans le milieu du travail. Ce programme allie la théorie et la pratique et exige une activité qui fait la preuve de la préparation à l'insertion au milieu de travail. Il est offert en partenariat avec un collège. Il s'agit généralement d'un programme articulé avec le collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les cours universitaires sont normalement de la formation fondamentale. (120 crédits)

Baccalauréat ès arts général : Le programme de Baccalauréat ès arts général vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, ainsi que d'une connaissance étendue dans une discipline. Ce programme exige moins de spécialisation que les programmes axés sur une discipline ou un champ d'études. Il contribue à la croissance personnelle et intellectuelle et permet l'insertion dans le milieu du travail ou à un programme d'études plus approfondies. Ce programme sera remplacé par le baccalauréat d'études individualisées à partir de l'automne 2016. (120 crédits)

Baccalauréat bidisciplinaire : Le programme de baccalauréat bidisciplinaire vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, des connaissances spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire dans deux disciplines connexes. Ce programme exige une activité de fin d'études interdisciplinaire, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, une prestation artistique et peut mener aux études supérieures dans l'une des deux disciplines ou champs d'études, ou dans un domaine professionnel lié à ceux-ci. (120 crédits)

Baccalauréat combiné : Dans le cadre de la préparation à la profession enseignante, les programmes de baccalauréats combinés en éducation visent l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être liés aux diverses composantes de l'acte pédagogique ainsi qu'à l'enseignement des disciplines scolaires reconnues aux fins de la certification par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) du Nouveau-Brunswick. Ces programmes, destinés à la formation à l'enseignement au primaire et au secondaire, comprennent des composantes théorique et pratique, incluant des stages en milieu de travail. Ces programmes mènent aussi aux études supérieures. (168 crédits)

Baccalauréat d'études individualisées : Le baccalauréat d'études individualisées vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, ainsi que d'une connaissance plus générale dans une discipline. Ce programme exige moins de spécialisation que les programmes axés sur une discipline ou un champ d'études. Il contribue à

- la croissance personnelle et intellectuelle et permet l'insertion dans le milieu du travail ou à un programme d'études plus approfondies. (120 crédits)
- Baccalauréat avec majeure et mineure :** Le programme de baccalauréat avec majeure et mineure vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, des connaissances spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire dans deux disciplines. Tout en n'exigeant pas normalement une activité de fin d'études (mémoire, projet de recherche, exposition), ce type de programme exige néanmoins une solide connaissance fondamentale de la discipline principale comme préparation au marché du travail ou à l'accès, direct ou indirect, aux études supérieures dans la discipline principale ou dans un domaine professionnel. Dans le cadre de ce document, on inclut ici les baccalauréats avec double majeure de 150 crédits. (120 crédits)
- Baccalauréat multidisciplinaire :** Le programme de baccalauréat multidisciplinaire vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation ainsi qu'une connaissance spécialisée dans au moins trois disciplines ou champs d'études. Ce programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de s'insérer dans le milieu du travail ou d'intégrer un programme d'études plus approfondies dans une des disciplines ou dans un champ d'études. (120 crédits)
- Baccalauréat avec spécialisation :** Le programme de baccalauréat avec spécialisation vise l'acquisition d'une grande capacité de conceptualisation, des connaissances approfondies et spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire étendu. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à un programme de baccalauréat avec spécialisation participe à la recherche dans la discipline dans l'optique d'approfondir ses connaissances et de maîtriser les méthodes de la discipline et/ou du champ d'études. Ce programme exige normalement une activité de fin d'études, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, ou une prestation artistique et mène aux études supérieures. (120 crédits)
- Baccalauréat spécialisé :** Dans l'optique de l'exercice d'une profession, le programme de baccalauréat spécialisé vise l'acquisition d'une grande capacité de conceptualisation, des connaissances approfondies et spécialisées dans une discipline ou un champ d'études et d'une autonomie intellectuelle. Ce type de programme intègre la théorie et la pratique, exige généralement un projet de fin d'études, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, une prestation artistique et est parfois soumis aux exigences d'accréditation d'un ordre professionnel. Le programme de Baccalauréat spécialisé prépare aussi aux études supérieures. (120 ou 150 crédits)
- Certificat :** Programme de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle normalement offert à l'Éducation permanente. Au premier cycle, il peut éventuellement constituer une partie d'un programme de baccalauréat (type A) ou constituer une formation complémentaire

- faisant suite à un programme de baccalauréat (type B). (24 à 36 crédits) Au deuxième cycle, il comporte environ 15 crédits.
- Crédit-étudiants** : Somme, pour tous les cours offerts par une unité académique, du produit du nombre de crédits d'un cours par le nombre d'étudiantes et étudiants inscrits au cours.
- Diplôme** : Programme de formation comportant de 27 à 77 crédits au 1^{er} cycle et 30 crédits au 2^e cycle.
Le mot « diplôme » peut aussi désigner l'acte officiel, décerné par l'Université, qui atteste la réussite d'un programme d'études.
- Doctorat** : Programme d'études de 3^e cycle avec thèse (Ph. D.) ou sans thèse (D.) (98 crédits ou plus)
- Maîtrise** : Programme d'études de 2^e cycle normalement consécutif à un baccalauréat. En plus des cours, il peut comporter une thèse ou un mémoire, ainsi que des stages. (30 à 66 crédits).
- Mineure** : Ensemble constitué de 24 crédits de cours dans une discipline ou un champ d'études associé à un programme d'une autre discipline, normalement une majeure ou d'autres mineures. La mineure fait partie d'un programme de baccalauréat avec majeure ou de baccalauréat multidisciplinaire.
- Programme coopératif** : Programme d'études qui intègre formellement les étudiantes et les étudiants dans un environnement de travail pertinent au domaine d'études (voir « Régime coopératif »).
- Programme d'études** : Dans le cadre de ce document, il s'agit d'un ensemble cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines et menant à l'obtention d'un grade universitaire attesté par un diplôme.
- Régime coopératif** : Mention au diplôme pour qualifier un programme d'études dont le cheminement est parsemé de stages rémunérés de quelques mois qui s'ajoutent au parcours académique du « régime régulier » (voir « Programme coopératif »).
- Unité académique** : Dans le cadre du présent document, il s'agit des huit facultés ainsi que du campus d'Edmundston et du campus de Shippagan.

I) Annexes

À cause de leur caractère volumineux, les annexes constituent un document séparé du rapport.

Annexe 1 - Rapport de planification académique de la Faculté d'administration	71
Annexe 2 - Rapport de planification académique de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	124
Annexe 3 - Rapport de planification académique de la Faculté de droit	173
Annexe 4 - Rapport de planification académique de la Faculté des études supérieures et de la recherche.....	206
Annexe 5 - Rapport de planification académique de la Faculté d'ingénierie.....	224
Annexe 6 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences	348
Annexe 7 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de l'éducation.....	354
Annexe 8 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.....	365
Annexe 9 - Rapport de planification académique du Campus d'Edmundston	429
Annexe 10 - Rapport de planification académique du Campus de Shippagan	438
Annexe 11 - Rapport de la FÉÉCUM.....	448
Annexe 12 - Rapport de l'ABPPUM.....	519
Annexe 13 - Statistiques d'inscription à temps complet.....	523